



RNN de la grotte et des pelouses d'Acquin-Westbécourt, des coteaux de Wavrans-sur-l'Aa et coteaux d'Elnes © L. Caron

# RAPPORT D'ACTIVITÉS ET DE GESTION 2018



CONNAÎTRE



PROTÉGER



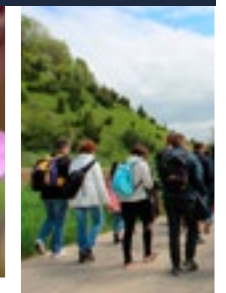
GÉRER



VALORISER



ACCOMPAGNER



# SOMMAIRE

Rapport moral.....	p. 4
Les missions de notre association.....	p. 6
Le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais : chiffres clés 2018.....	p. 8
Carte des sites gérés par maîtrise foncière ou d'usage.....	p. 10
Sites gérés par maîtrise foncière ou d'usage dans le Nord.....	p. 12
Sites gérés par maîtrise foncière ou d'usage dans le Pas-de-Calais.....	p. 14



Connaître.....	p. 16
Quelques découvertes remarquables en 2018.....	p. 16
Suivi scientifique des sites naturels protégés.....	p. 18
Plans d'actions espèces.....	p. 19
Zoom sur un projet phare Faune / Flore / Habitats .....	p. 21
Zoom sur le diagnostic écologique des délaissés autoroutiers de la SANEF.....	p. 22



Protéger.....	p. 25
Sites en maîtrise foncière ou d'usage, ou en intervention dans le Nord.....	p. 25
Sites en maîtrise foncière ou d'usage, ou en intervention dans le Pas-de-Calais.....	p. 26
Nouveaux sites en maîtrise foncière ou d'usage, ou en interventions.....	p. 26
Renouvellement de conventions de gestion.....	p. 27
Zoom sur une acquisition phare réalisée en 2018.....	p. 28
Zoom sur une convention phare signée en 2018.....	p. 29



Gérer .....	p. 30
Chantiers pour l'économie locale.....	p. 30
Chantiers avec des volontaires.....	p. 30
Contractualisation avec le monde agricole.....	p. 31
Zoom sur une opération de gestion réalisée en interne.....	p. 32
Zoom sur une opération de gestion réalisée en externe.....	p. 33



Valoriser.....	p. 34
Sensibilisation du grand public.....	p. 34
Projets Citoyens par nature.....	p. 35
Education à la nature pour les publics scolaires.....	p. 37
Zoom sur un projet de pédagogie active.....	p. 38
Conception et publications d'outils pédagogiques.....	p. 39
Diffusion de l'information via les médias régionaux.....	p. 40
Zoom sur un événement phare en 2018.....	p. 41



Accompagner les politiques publiques.....	p. 42
Actualiser certains zonages d'inventaires.....	p. 42
Animer un plan d'actions régional pour la géodiversité.....	p. 43
Participer à la constitution du réseau européen Natura 2000.....	p. 44
Accompagner la séquence «Éviter, réduire, compenser».....	p. 45
Accompagner des projets de développement des territoires.....	p. 46
Accompagner les collectivités dans leurs politiques d'aménagement du territoire.....	p. 47
Contrat de ville avec la commune de Lillers.....	p. 48



Participer aux dynamiques de réseaux.....	p. 49
Animer le plan d'actions sur les espèces exotiques envahissantes.....	p. 49
Participer au projet INTERREG SAPOLL «Sauvons nos pollinisateurs».....	p. 49
Animer le Groupe Mares.....	p. 50
Réseau des gestionnaires de réserves naturelles.....	p. 51
Contributions aux réseaux de la connaissance.....	p. 52



Vie associative.....	p. 53
Le Conseil d'administration .....	p. 53
Le Conseil scientifique et technique .....	p. 54
Les adhérents et bénévoles.....	p. 54
Zoom sur quelques moments phares de la vie associative en 2018.....	p. 55
L'équipe permanente.....	p. 56
Vers un Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France .....	p. 57
Stratégie fédérale des Conservatoire d'espaces naturels à l'échelle nationale.....	p. 58
Écoresponsabilité.....	p. 59
Rapport financier 2018.....	p. 60
Principaux partenaires.....	p. 62

# Bilan moral du Président du Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais



*L'imposant travail de réflexion et de projection en vue de la création du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France a occupé une bonne partie de nos réunions et de notre temps. Le projet auquel nous sommes parvenus est le fruit de nos mobilisations respectives et collectives. S'il nous faudra encore attendre une année pour voir le fruit de ce travail, je tenais déjà à remercier l'ensemble des membres de nos équipes et de nos conseils d'administration pour leurs implications. 2018 aura donc été une année d'abnégation, d'opiniâtreté et de conviction. L'échéancier que nous nous étions donné a été respecté, nos assemblées générales ont pu s'exprimer et approuver à une très large majorité les différentes options qui leur étaient proposées. Nos partenaires historiques que sont la Région, les Départements, l'État, l'Agence de l'Eau, ont eux aussi encouragé avec une belle unanimité notre fusion. C'était là une étape essentielle car elle confirme que le projet que nous portons est équilibré et rassurant.*

*Bien évidemment, la vie « normale » du Conservatoire a continué durant cette année. Les demandes des communes, des intercommunalités mais aussi des particuliers ont continué à venir enrichir le patrimoine préservé par notre association. C'est heureux au regard de l'avalanche des mauvaises nouvelles dont la presse se fait l'écho chaque jour:*

- *effondrement généralisé de la biodiversité ;*
- *incapacité de nos sociétés et de nos gouvernants à prendre la juste mesure du changement climatique ;*
- *réduction de budgets consacrés à la nature et à la gestion des réserves naturelles ;*
- *absence de politique volontariste d'éducation à la nature et à l'environnement.*

*Contre vents et marées, notre action se poursuit, nous continuons à croire que la roue va tourner et que l'Homme prendra la juste mesure de sa responsabilité et des changements qu'il doit opérer. Dans ce contexte, tous nos petits gestes sont utiles. Mais notre avenir est plus certainement garanti par le changement dans les consciences que nous serons capables de générer. Économiser l'eau, limiter ses déplacements, composter ses déchets organiques, trier et valoriser ses déchets, prendre des vacances responsables, cultiver son jardin, adhérer au Conservatoire ... autant de petites choses qui, mises bout à bout sont susceptibles de provoquer le changement. Mon discours vous paraîtra peut-être loin de ce pourquoi vous avez rejoint le Conservatoire. Je ne le pense pas. Tout est dans tout, et nous ne sommes que l'un des éléments de la biosphère. Nous nous considérons comme l'espèce la plus évoluée, il nous revient donc d'être responsable de l'avenir de la planète.*

*Depuis notre création, nous avons vécu sur la quadrilogie Connaître, Protéger, Gérer et Valoriser.*



*Plus récemment «Accompagner» (les politiques publiques et initiatives citoyennes) a complété notre cœur d'actions. Il me semble aujourd'hui que nous allons devoir ajouter «Adapter» dans nos fondamentaux. D'une part parce que le climat va très certainement nous y contraindre, mais également par la société qui change en permanence. Les inquiétudes évoquées plus haut sont en train de générer des changements profonds dont nous ne percevons aujourd'hui que des frémissements. Mais ils sont bien là, maladroits ou radicaux parfois, mais ils vont changer la perception de la société sur la vie. Il paraît clair que pour la majorité d'entre nous, une rupture s'est déjà produite. La place que nous avons la chance d'occuper nous permet d'être plus sensibilisés à ces enjeux.*

*La vie d'une association dynamique comme la nôtre dépend pour une part bien visible de l'équipe salariée. Que chacun des agents du Conservatoire trouve dans ses mots les justes remerciements pour les efforts produits cette année 2018. S'il revient par tradition au Président de proposer un rapport moral, il ne peut rien sans un Conseil d'Administration motivé, divers et soudé. Cette alchimie est réunie en Nord Pas-de-Calais mais aussi en Picardie. Enfin les adhérents de cœur ou actifs qui nous rejoignent toujours plus nombreux. Vous êtes l'avenir, vous rassurez les présidents que nous sommes avec Christophe Lépine que le flambeau que nous portons sera transmis. Un grand merci à chacun pour ce que vous êtes, pour ce que vous faites au service de la nature des Hauts-de-France.*

**Luc BARBIER**  
**Président du Conservatoire d'espaces naturels**  
**du Nord et du Pas-de-Calais**



# Les missions de notre association



CONNAÎTRE



PROTÉGER



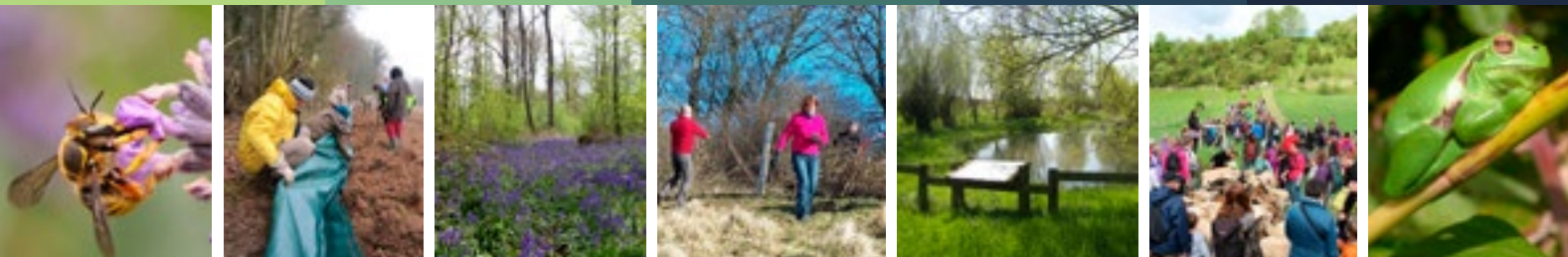
GÉRER



VALORISER



ACCOMPAGNER



Le Conservatoire d'espaces naturels agit, en partenariat avec les acteurs locaux, les collectivités, les administrations et les associations, pour la préservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine naturel régional. Le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais est une association à but non lucratif, créée en 1994.

Afin d'assurer la protection pérenne des espaces naturels, le Conservatoire d'espaces naturels les acquiert, les loue ou passe des conventions pluri-annuelles avec leurs propriétaires (maîtrise foncière ou d'usage). Son action s'appuie sur une approche concertée, au plus près des enjeux environnementaux, sociaux et économiques des territoires.

**Au 31 décembre 2018, le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais intervient sur 127 sites, ce qui représente une surface de 4281 hectares. Parmi ces sites d'intervention, 104 sites bénéficient d'une maîtrise foncière ou d'usage, soit une surface de 2373 hectares.**

Une seule et même structure à chaque étape, c'est la garantie de la cohérence, de la complémentarité, du suivi des actions menées et le développement de partenariat durable avec les acteurs locaux : collectivités locales, associations naturalistes, chasseurs, agriculteurs, habitants... La qualité, la citoyenneté et le partenariat sont au coeur des actions du Conservatoire d'espaces naturels.

## Nos missions

Cinq grandes missions articulent les actions du Conservatoire d'espaces naturels : «connaître», «protéger», «gérer», «valoriser» le patrimoine naturel et «accompagner» les politiques publiques en faveur de l'environnement.



CONNAÎTRE

Parce que l'on ne protège bien que ce que l'on connaît bien, la connaissance des espèces et de leurs habitats est un des enjeux majeurs de la conservation du patrimoine naturel régional. Grâce à des suivis écologiques, des expertises scientifiques, des études sont régulièrement menées afin d'améliorer la connaissance de notre environnement régional. Les études et inventaires entrepris par les chargés d'études et de mission permettent de définir les priorités d'actions et les outils de gestion les plus adaptés.



## PROTÉGER

Le Conservatoire d'espaces naturels a recours à la maîtrise foncière (acquisition et bail emphytéotique) et à la maîtrise d'usage (location et convention de gestion) afin d'assurer une protection pérenne des espaces naturels. Cette méthode permet aussi l'application, dans de bonnes conditions, des plans de gestion. L'association oeuvre avec les collectivités territoriales et les acteurs locaux (élus, associations, riverains, agriculteurs...), dans le consensus et la concertation pour assurer une préservation partagée du patrimoine naturel. 2 373 hectares sont déjà protégés par le Conservatoire d'espaces naturels recelant une extraordinaire biodiversité et géodiversité : la plupart des espèces de la faune et de la flore régionales y est sauvegardée.



## GÉRER

Le Conservatoire d'espaces naturels restaure et gère les sites naturels dans un état optimal pour la préservation de la biodiversité, de la géodiversité et des paysages. À travers son équipe technique ou en partenariat avec les agriculteurs locaux ou le monde de l'insertion, l'association effectue des travaux sur les sites protégés : travaux de génie écologique, aménagement, gestion par fauche ou pâturage... Ces travaux, inscrits dans les plans de gestion, suivent un cahier des charges respectueux de l'environnement. Des chantiers écoles ou de bénévoles sont aussi régulièrement organisés permettant une restauration efficace des sites.



## VALORISER

Tous les publics doivent prendre conscience de la valeur patrimoniale des sites, de leur richesse et de la nécessité de les conserver pour les générations futures. Pour cela, le Conservatoire d'espaces naturels développe divers supports de communication : sorties, conférences, communication éditoriale, équipement de sites pour l'accueil du public, événementiels... Les interventions en milieu scolaire se développent afin de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge.



## ACCOMPAGNER

Ce rôle est reconnu dans les textes de loi dans l'article L 414-1 du Code de l'environnement. Les Conservatoires d'espaces naturels mènent également des missions d'expertise locale et des missions d'animation territoriale en appui aux politiques publiques en faveur du patrimoine naturel. Cela se traduit par l'implication du Conservatoire d'espaces naturels dans les politiques publiques mises en oeuvre par l'État, ses établissements publics, notamment l'Agence de l'Eau Artois Picardie, la Région et l'ensemble des collectivités territoriales.



# Le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais en quelques chiffres (au 31/12/2018)

- Nombre de sites en intervention : 127
- Surface d'intervention : 4281 ha
- Nombre de sites en maîtrise foncière ou d'usage (MFU) : 104
- Surface en gestion par maîtrise foncière ou d'usage : 2373 ha

Nombre de nouveaux sites en 2018 / surface :

- 7 nouveaux sites en intervention : 188.70 ha
- 2 nouveaux sites en maîtrise foncière ou d'usage : 11.64 ha en acquisition et 34.06 ha en convention.

Nombre de sites étendus en 2018/ surface :

- 6 extensions de sites gérés (22.63 ha) ;
- dont 16.16 ha en acquisition ;
- dont 6.47 ha en convention.

Nombre de sites au conventionnement renforcé en 2018 / surface :

- 4 sites d'intervention sont devenus des sites en maîtrise foncière ou d'usage :
- 2 conventions de gestion pour 38.63 ha ;
- 2 acquisitions pour 26.30 ha (terril Fort Louis à Harnes et terril de Mazingarbe).

- Nombre de sites fauchés ou pâturés : 52
- Surface fauchée : 100,4 ha
- Surface pâturée : 323,65 ha

- Nombre d'adhérents à l'association : 559
- Nombre de conservateurs bénévoles : 10
- Bénévolat valorisé : 2948,56 heures

- Nombre de salariés (dont CDI) : 33 (dont 31 en CDI).
- Nombre de stagiaires accueillis en 2018 : 8

- Recettes : 2 706 278.85 €
- Dépenses : 2 656 765.89 €
- Résultat net comptable : + 49 512.96 €

- Nombre de sorties nature grand public organisées en 2018 : 57 animations grand public sur 34 sites
- Nombre de participants aux sorties nature : 1523

- Nombre de chantiers nature (GP & sco) : 17 chantiers sur 14 sites
- Nombre de bénévoles mobilisés : 237

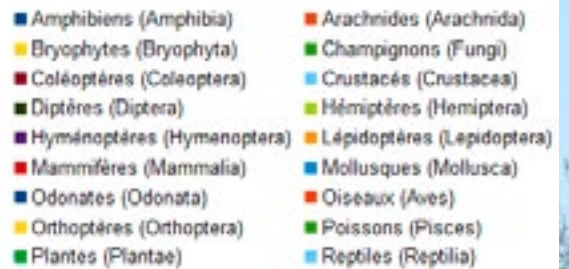
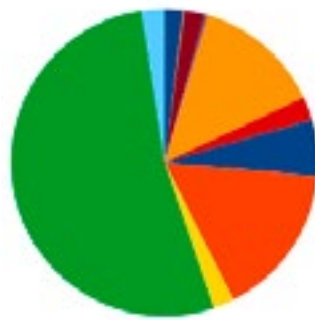
- Nombre de sorties scolaires : 51 animations scolaires sur 18 sites
- Nombre d'élèves sensibilisés (effectifs cumulés) : 1154.



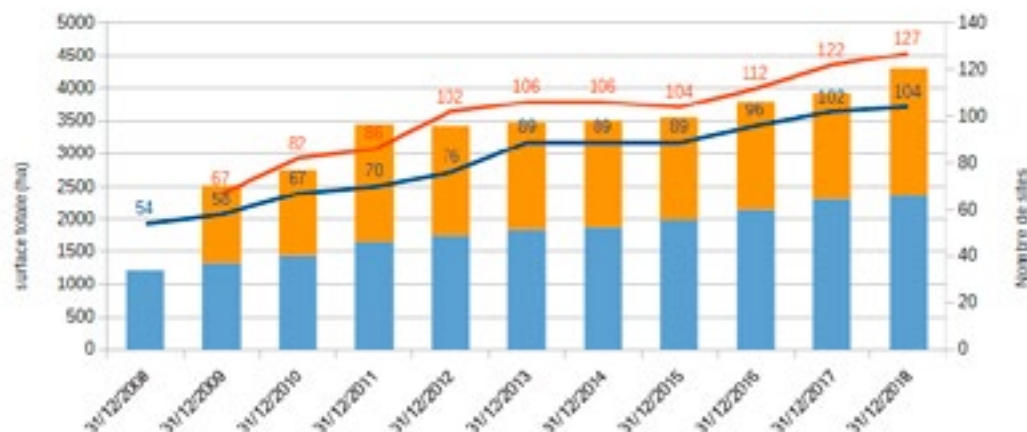


## Nombre d'observations naturalistes par catégories, enregistrées en 2018 sous *Serena*

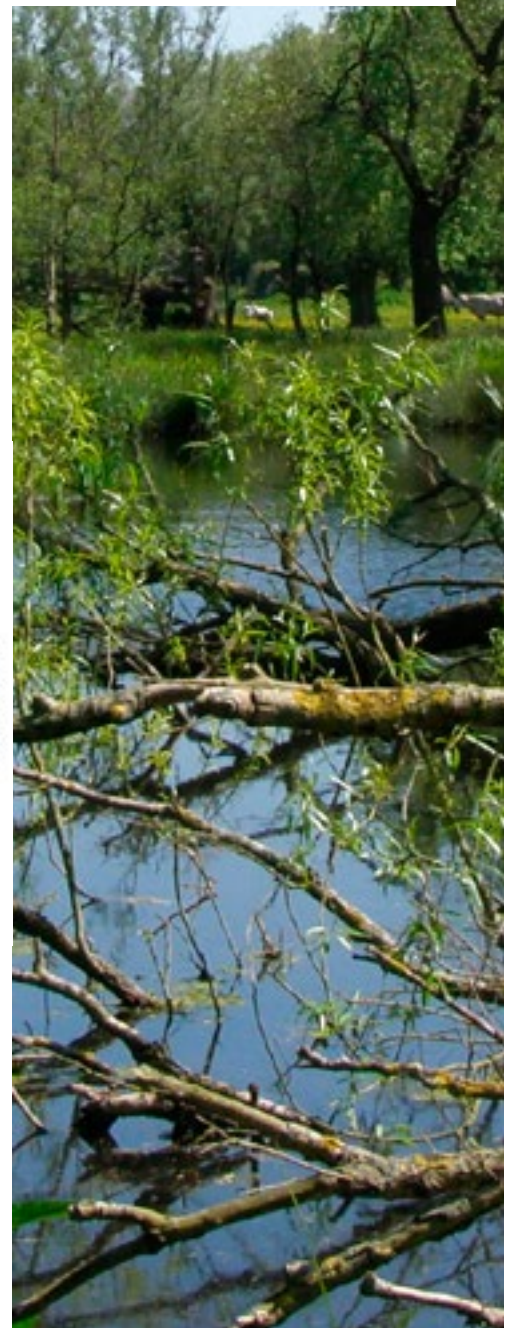
Catégorie	Nombre d'observations
Amphibiens (Amphibia)	155
Arachnides (Arachnida)	5
Bryophytes (Bryophyta)	5
Champignons (Fungi)	1
Coléoptères (Coleoptera)	172
Crustacés (Crustacea)	2
Diptères (Diptera)	2
Hémiptères (Hemiptera)	1
Hyménoptères (Hymenoptera)	19
Lépidoptères (Lepidoptera)	1076
Mammifères (Mammalia)	197
Mollusques (Mollusca)	2
Odonates (Odonata)	465
Oiseaux (Aves)	1290
Orthoptères (Orthoptera)	177
Poissons (Pisces)	1
Plantes (Plantae)	4201
Reptiles (Reptilia)	193
<b>Total</b>	<b>7964</b>



## Évolution des sites du Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais (de 2008 à 2018)



- Surface où le Conservatoire intervient en assistance à la gestion (ha)
- Surface gérée par maîtrise foncière ou d'usage (ha)
- Nombre de sites gérés par maîtrise foncière ou d'usage
- Nombre total de sites en intervention



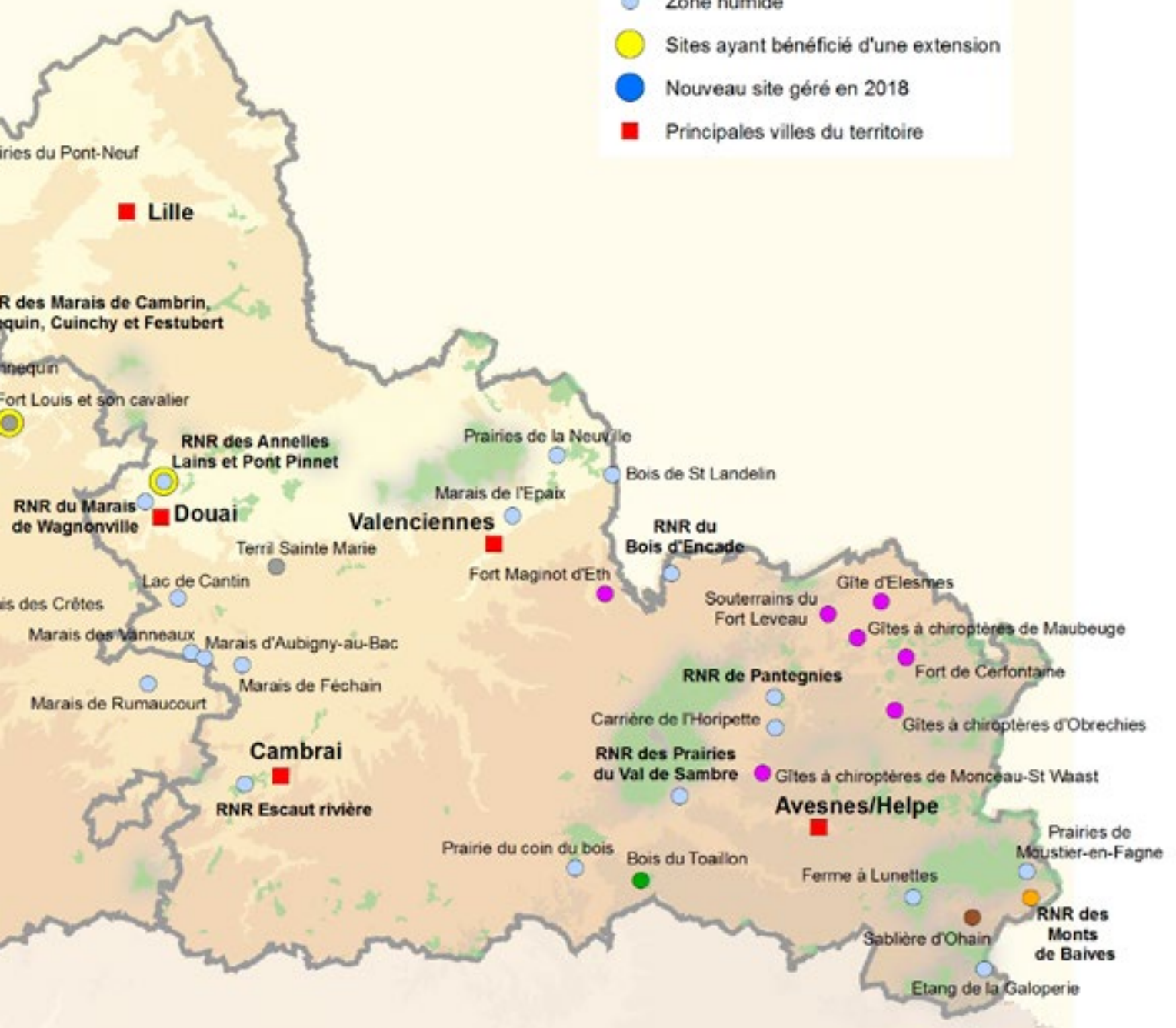


# Sites acquis ou gérés par le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais au 31/12/2018, par milieu



104 sites gérés sur 2373 ha

- Coteau calcaire
- Gîte à chiroptères
- Landes et forêts
- Milieu artificialisé
- Site géologique
- Zone humide
- Sites ayant bénéficié d'une extension
- Nouveau site géré en 2018
- Principales villes du territoire





## Les sites gérés par départements et communes (au 31 décembre 2018)

COMMUNES	Nom du site	Milieu dominant	Satut de gestion	Superficie (ha)
<b>Nord</b>				
Anor	Etang de la Galoperie	Zone humide	Propriété	52,76
Auberchicourt	Terril Saint-Marie	Milieu artificialisé	Emphytéose   Convention délégation gestion	9,41
Aubigny-au-Bac	Marais de Féchain	Zone humide	Emphytéose	10,95
Bachant	Carrière de l'Horipette	Zone humide	Convention de gestion	22,36
Baives, Wallers-en-Fagne	RNR des Monts de Baives et environs	Coteau calcaire	Propriété   Convention tripartite	32,41
Bettrechies, Gussignies	RNR du Bois d'Encade	Zone humide	Emphytéose	2,18
Bruay-sur-l'Escaut, Valenciennes	Marais de l'Epaix	Zone humide	Convention de gestion	27,31
Cantin, Goeulzin	Lac de Cantin	Zone humide	Convention de partenariat	77,35
Cappelle-Brouck	SGS VNF n°17	Zone humide	Convention de gestion	6,87
Cappelle-Brouck	SGS VNF n°13	Zone humide	Convention de gestion	7,19
Colleret	Fort de Cerfontaine	Gîte à chiroptères	Convention de gestion	2,58
Crespin	Bois de Saint-Landelin	Zone humide	Convention de gestion	41,32
Douai, Flers-en-Escrebieux	RNR du marais de Wagnonville	Zone humide	Convention de partenariat	20,35
Eth	Fort Maginot d'Eth	Gîte à chiroptères	Convention de gestion	0,50
Feignies	Souterrain du Fort de Leveau	Gîte à chiroptères	Convention de gestion	3,55
Féron, Glageon, Sains-du-Nord	Ferme à lunettes	Zone humide	Propriété	37,30
Flêtre	Coq de paille	Zone humide	Convention de gestion	0,12
Grande-Synthe, Dunkerque	Zones humides de Mardyck	Zone humide	Convention de gestion	136,34
Grande-Synthe, Dunkerque	RNR de Grande Synthe	Zone humide	Convention de gestion	172,15
Herzeele	RNR du Vallon de la petite Becque	Zone humide	Convention de gestion	0,97
Herzeele	Prairies de l'Yser	Zone humide	Contrat d'entretien	1,52
Le Favril	Bois du Toaillon	Landes et forêts	Convention de gestion	133,45
Locquignol, Maroilles	RNR des prairies du Val de Sambre	Zone humide	Propriété	57,74
Looberghe	Mares de Looberghe	Zone humides	Convention de gestion	7,28
Maubeuge	Gîte à chiroptères de Maubeuge	Gîte à chiroptères	Convention de gestion	1,28

COMMUNES	Nom du site	Milieu dominant	Satut de gestion	Superficie (ha)
----------	-------------	-----------------	------------------	-----------------

Millam	Mares de Millam	Zone humide	Convention de gestion	6,70
Monceau-Saint-Waast	Gîte à chiroptères de Monceau-Saint-Waast	Gîte à chiroptères	Convention de gestion	0,01
Moustier-en-Fagne	Prairies de Moustier-en-Fagne	Zone humide	Propriété	9,88
Nieppe	Prairies du Pont-Neuf	Zone humide	Propriété	3,37
Noordpeene	RNR des Prairies du Schoubrouck	Zone humide	Propriété	10,74
Obrechies	Gîte à chiroptères d'Obrechies	Gîte à chiroptères	Convention de gestion	0,02
Ohain	Sablrière d'Ohain	Site géologique	Convention de gestion	2,28
Ors	Prairie du coin du bois	Zone humide	Convention de gestion	1,85
Pont-sur-Sambre	RNR de Pantegnies	Zone humide	Convention de gestion	37,06
Proville	RNR de l'Escaut rivière	Zone humide	Convention de RNR   Emphytéose	59,67
Roost-Warendin	RNR des Annelles, Lains et Pont Pinnet	Zone humide	Convention de gestion   Propriété	16,33
Fresnes-sur-Escaut	Prairies de la Neuville	Zone humide	Propriété	0,33
Elesmes	Gîte d'Elesmes	Gîte à chiroptères	Convention de gestion	0,01
Arleux	Marais des Vanneaux	Zone humide	Emphytéose	6,63
Aubigny-au-Bac	Marais d'Aubigny-au-Bac	Zone humide	Convention de gestion	49,57

COMMUNES	Nom du site	Milieu dominant	Satut de gestion	Superficie (ha)
<b>Pas-de-Calais</b>				
Acquin-Westbécourt, Elnes, Wavrans-sur-l'Aa	RNN de la Grotte et des pelouses d'Acquin-Westbécourt, des coteaux de Wavrans-sur-l'Aa et du coteau d'Elnes	Coteau calcaire	Propriété   Convention de gestion	68,61
Annequin, Cambrin, Cuinchy, Festubert	RNR des Marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert	Zone humide	Convention de gestion   Propriété	76,24
Ardres	Cavités d'Ardres	Gîte à chiroptères	Convention de gestion	0,56
Ardres, les Attaques	RNR de Pont d'Ardres	Zone humide	Copropriété	66,14
Auchy-les-Hesdin, Rollancourt	RNR du Marais de la Grenouillère	Zone humide	Convention de gestion	16,67
Auxi-le-Château	RNR de la Pâturage Mille Trou	Coteau calcaire	Convention de gestion	6,49
Bailleul-lès-Pernes	Sources de la Coqueline	Zone humide	Convention de gestion	0,43
Beaumerie-Saint-Martin	Marais de Beaumerie-Saint-Martin	Zone humide	Convention de gestion	34,03
Beaurainville	Marais de Beaurainchâteau	Zone humide	Convention de gestion	51,74
Cambrin	Argillère d'Annequin	Zone humide	Convention de gestion	5,58
Camiers	Domaine du Rohart	Zone humide	Convention de gestion	12,46
Cléty	RNR des Anciennes carrières de Cléty	Site géologique	Convention de gestion	2,02
Coquelles, Frethun, Calais	Prairie de la Ferme aux Trois Sapins	Zone humide	Convention cadre de partenariat	123,41
Dannes, Camiers	Coteaux de Dannes Camiers	Coteau calcaire	Propriété   Emphytéose   Convention	76,46
Dannes, Camiers	Zones humides de l'ancienne carrière de Dannes	Zone humide	Convention de gestion	29,62
Douriez	Marais du Haut Pont	Zone humide	Convention de gestion	52,97
Estrée-Blanche	Prairie de Fléchinelle	Zone humide	Propriété	0,65
Etaples	Cavités d'Etaples	Gîte à chiroptères	Convention de gestion	0,20
Fampoux	Marais des Crêtes	Zone humide	Convention de gestion	14,15
Gouy-Saint-André	Cavité du Flayer	Gîte à chiroptères	Convention de gestion	8,87
Grigny	Marais des Courbes	Zone humide	Convention de gestion	5,40
Guines	Marais de la Commandance	Zone humide	Convention de gestion	6,77
Guisy	Marais de Guisy	Zone humide	Convention de gestion	13,20
Hesdin	Gîte à chiroptères d'Hesdin	Gîte à chiroptères	Convention de gestion	0,02
Huby Saint-Leu	Cavités de la Loge	Gîte à chiroptères	Convention de gestion	0,03
Isques	Prairies d'Isques	Zone humide	Convention de gestion	3,70
Isques	Prairies humides de la Liane	Zone humide	Convention de gestion	4,53
Lapugnoy	Bois de la Louvière	Zone humide	Convention de gestion	22,49
Leubringhen, Landrethun-le-Nord	RNR de la Forteresse de Mimoyecques	Coteau calcaire	Propriété	2,73
Leubringhen, Landrethun-le-Nord	RNR de la Forteresse de Mimoyecques (souterrains)	Gîte à chiroptères	Propriété   Convention de gestion	1,21
Leubringhen, Landrethun-le-Nord	Coteaux de Mimoyecques	Coteau calcaire	Propriété   Convention de gestion	10,87
Ligny-les-Aire	Terrils de Ligny-les-Aire	Milieu artificialisé	Convention de gestion   Propriété	19,35



COMMUNES	Nom du site	Milieu dominant	Satut de gestion	Superficie (ha)
Ligny-sur-Canche	Etang de Waligny	Zone humide	Convention de gestion	5,99
Linghem	Bois de Linghem	Landes et forêts	Convention de gestion	12,35
Longueville	Côte Butel	Coteau calcaire	Emphytéose	5,92
Louches, Ardres, Brêmes	RNR de Lostebarne et du Woohay	Zone humide	Convention de gestion	39,87
Lumbres	Espaces réhabilités de la carrière de Lumbres	Zone humide	Convention de gestion	34,74
Maresquel-Ecuemicourt	Marais du Planty	Zone humide	Convention de gestion	9,54
Maroeuil	Marais de Maroeuil	Zone humide	Convention de gestion	20,41
Menneville	Carrière de Menneville	Zone humide	Propriété	6,85
Mont Saint Eloi	Mare de la Prairie des Halleux	Zone humide	Convention de gestion	11,71
Montreuil-sur-Mer	Remparts de Montreuil-sur-Mer	Milieu artificialisé	Convention de gestion	28,64
Montreuil-sur-Mer	Marais de Montreuil-sur-Mer	Zone humide	Convention de gestion	11,61
Nempont-Saint-Firmin	Marais du Warnier	Zone humide	Convention de gestion	8,20
Noeux-les-Auxi	RNR des Riez de Noeux-les-Auxi	Coteau calcaire	Emphytéose	8,30
Norrent-Fontes	Marais Pourri	Zone humide	Convention de gestion	5,84
Quesques	Côte d'Escoeuilles	Coteau calcaire	Propriété	0,48
Réty	Coupe de l'Herpont	Site géologique	Convention Tripartite	0,81
Roussent	Marais de Roussent	Zone humide	Convention de gestion	71,85
Sailly-sur-la-Lys	RNR des prés du Moulin Madame	Zone humide	Propriété   Convention de gestion	8,57
Saint-Josse	Landes du Moulinel	Landes et forêts	Emphytéose	9,52
Saint-Josse	Communal de Saint-Josse	Landes et forêts	Emphytéose	12,40
Saint-Josse	Marais de Villiers	Zone humide	Emphytéose	20,65
Saint-Omer	SGS VNF n°25	Zone humide	Convention de gestion	4,20
Saint-Omer	SGS VNF n°26	Zone humide	Convention de gestion	2,35
Samer	RNR du Molinet	Coteau calcaire	Convention de gestion	6,62
Sorris	Communal de Sorrus	Landes, et forêts	Convention de gestion	19,39
Tigny-Noyelle	Marais de Tigny	Zone humide	Emphytéose   Convention de gestion	39,07
Vendin-lez-Béthune	Marais de Vendin-lez-Béthune	Zone humide	Convention de gestion	6,51
Vieil-Moutier	Mont de la Calique	Coteau calcaire	Propriété	2,55
Camiers	Espace Calmette	Landes et forêts	Convention	7,55
Alembon, Sanghen	Le Ventus d'Alembon	Coteau calcaire	Convention	4,78
Harnes, Annay	Terril Fort-Louis et son cavalier	Milieu artificialisé	Convention de gestion   Propriété	34,39
Rumaucourt	Marais de Rumaucourt	Zone humide	Convention	61,54
Burbure	Terril de Burbure	Zone humide	Convention	34,06
Mazingarbe, Vermelles, Noyelles-lès-Vermelles	Terril de Mazingarbe	Milieu artificialisé	Propriété	11,64

Osmunde royale (*Osmunda regalis*)Souchet brun (*Cyperus fuscus*)Ail des maraîchers (*Allium oleraceum*)*Chariaspilates formosaria* (femelle)*Chalcosyrphus eunotus*Bourdon des landes (*Bombus jonellus*)

# Connaître

**Le suivi permanent de la biodiversité (faune, flore, habitats) et des paramètres abiotiques (qualité physico-chimique de l'eau, niveaux piézométriques...) est la condition nécessaire pour une réelle évaluation des mesures de protection et de gestion des habitats naturels.**

*En contribuant directement à l'amélioration de la connaissance du patrimoine naturel régional, le suivi scientifique des sites assure ainsi l'efficacité constante des interventions du Conservatoire d'espaces naturels sur le terrain et permet le développement des savoir-faire régionaux en matière de génie écologique et de conservation de la nature.*

## Quelques découvertes naturalistes remarquables, en 2018

### Redécouverte de l'Osmunde royale (*Osmunda regalis*) sur les Landes du Moulinel (62).

Espèce des bois tourbeux oligotrophes acidiphiles. Espèce rare et en danger d'extinction en Nord Pas-de-Calais réapparue en 2015 et 2018, après 55 ans d'absence sur le site !

### Découverte du Souchet brun (*Cyperus fuscus*) sur le Marais du Warnier (62).

Cette espèce annuelle rare et vulnérable en Nord Pas-de-Calais, fonctionne en éclipse et est liée aux végétations pionnières des berges exondées. Suite à la sécheresse estivale de 2018 l'espèce a été observée pour la première fois sur le site, formant un tapis dense d'environ 50m<sup>2</sup>.

### La Tolypelle agglomérée (*Tolypella glomerata*) sur le Marais de Villiers (62).

Cette espèce de Characée précoce des petites masses d'eau temporaires stagnantes en contexte neutro-alkalin, est considérée comme rare et quasi-menacée à l'échelle picarde (seule liste rouge dont nous disposons à l'heure actuelle). L'espèce a été observée pour la première fois en 2018 sur le marais de Villiers (cf : tableau p15) où elle n'avait jamais été observée. Elle a été contactée au niveau de la prairie pâturée, au sein d'anciennes ornières inondées au printemps. Une colonie monospécifique de plusieurs mètres carrés s'y était établie.

### Redécouverte de l'Ail des maraîchers (*Allium oleraceum*) sur la RNR des Monts de Baives (59)

Cette espèce exceptionnelle et vulnérable en Nord Pas-de-Calais, liée aux pelouses calcaires, n'avait plus été observée dans le secteur depuis plus de 20 ans (1998 pour Wallers-en-Fagne et 1994 pour Baives).

## Découverte d'une population de *Charisapilates formosaria* sur le Marais de Villiers (62).

Dans le cadre de la définition d'indicateurs zones humides pour l'Agence de l'eau Artois-Picardie, des inventaires papillons de nuit ont été réalisés sur le marais de Villiers (Saint-Josse, 62). Lors de la session du 13/06/2018, 6 individus de *Charisapilates formosaria* (cf. photo en page 16) ont été observés au phare. Le nombre et la fraîcheur des individus semblent indiquer la présence d'une population autochtone sur le marais ou ses environs. C'est une découverte très intéressante puisqu'il s'agit d'une espèce inféodée aux marais, très rare à l'échelle française et européenne. Un individu de cette espèce avait été observé pour la première fois en Nord Pas-de-Calais en 2015, sur un autre site de la même commune. La seule population connue à ce jour de cette espèce à l'échelle Hauts-de-France se trouverait donc sur le marais de Villiers et les marais environnants.

## Découverte de *Chalcosyrphus eunotus* sur la forêt domaniale de Desvres dans le cadre d'une étude Syrph the Net en partenariat avec le Parc naturel des Caps et Marais d'Opale et de l'Office national des forêts (62).

Cette espèce possède une écologie particulière qui explique sa rareté, la larve se développe dans le bois mort tombé dans l'eau et en particulier les ruisseaux. L'espèce a été découverte pour les Hauts-de-France en 2018 à la fois dans cette forêt mais également au sein d'une forêt de l'Aisne.

## Découverte du Bourdon des landes (*Bombus jonellus*) sur le Marais de Balançon (62).

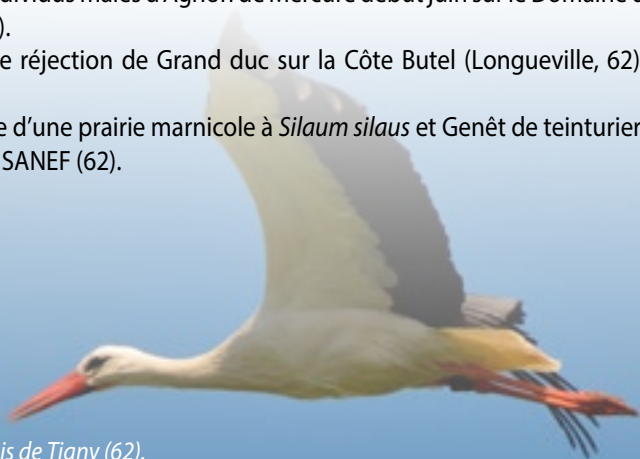
Dans le cadre du programme SAPOLL (Sauvons les pollinisateurs), un premier inventaire des bourdons du marais a été réalisé. La dernière mention régionale de l'espèce date de 1929 à Roubaix ! Il s'agit d'une espèce boréale qui affectionne les milieux froids ou d'altitude. Il a une préférence pour les plantes de la famille des Ericacées.

## Première observation d'*Helophorus pumilio* pour le Nord Pas-de-Calais sur la RNR des prairies du Val de Sambre (59).

Ce petit coléoptère aquatique de la famille des *Helophoridae* a été découvert au printemps 2018 dans une mare créée en 2009 par le CEN au sein de la Réserve naturelle régionale des prairies du Val de Sambre à Maroilles (59). Cette espèce, qui occupe les eaux stagnantes bien végétalisées, est rarement observée en France ; elle n'avait encore jamais été signalée dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Cette intéressante découverte s'inscrit dans le cadre d'une étude portant sur le développement dans les Hauts-de-France d'un indicateur d'évaluation de la qualité des mares à travers les coléoptères aquatiques (IcoCAM).

## Autres observations remarquables en 2018...

- 176 Cigognes en dortoir sur la carrière de Dannes (62) le 20 août 2018.
- Plus de 700 individus de *Lysandra bellargus* sur la carrière de Dannes (62) le 8 septembre 2018.
- Plus de 150 individus mâles d'Agrion de Mercure début juin sur le Domaine du Rohart à Camiers (62).
- Une pelote de réjection de Grand duc sur la Côte Butel (Longueville, 62) en mars 2018.
- La découverte d'une prairie marnicole à *Silaum silaus* et Genêt de teinturiers sur une parcelle de la SANEF (62).



Cigogne sur le Marais de Tigny (62).



Landes du Moulinef



Marais du Warnier



Marais de Villiers



RNR des Monts de Baives



Marais de Balançon



RNR des Prairies du Val de Sambre



# Suivis scientifiques des sites naturels protégés

## 2018 EN BREF

- 10 nouveaux plans de gestion
- 10 renouvellements de plans de gestion existants



Marais d'Aubigny-au-Bac (59)



Bois du Toaillon (59)



Terril de Germignies sud (59)



RNN de la grotte et des pelouses d'Acquin-Westbécourt, des coteaux de Wavrans sur l'Aa et ses abords (62)



Communal de Sorrus



Carrière de l'Horipette

SITES NATURELS	COMMUNES	SUPERFICIES (HA)
<b>ÉLABORATION D'UN NOUVEAU PLAN DE GESTION</b>		
COTEAUX DU MONT DE QUELMES	QUELMES (62)	17,45
COTEAUX DE MIMOYECQUES	LEUBRINGHEN, LANDRETHUN-LE-NORD (62)	10,87
BERGES DE LA SOUCHEZ	COURRIÈRES, HARNES, LOISON-SOUS-LENS, NOYELLES-SOUS-LENS (62)	202,56
VENTUS D'ALEMBON	ALEMBON, SANGHEN (62)	4,78
ESPACE CALMETTE	CAMIERS (62)	7,55
MARAI DU PONT SANS PAREIL	ARDRES (62)	10,03
MARAI D'AUBIGNY-AU-BAC	AUBIGNY-AU-BAC (59)	49,55
MARAI DES VANNEAUX	ARLEUX (59)	6,63
BOIS DU TOAILLON	LE FAVRIL (59)	133,45
TERRIL DE GERMIGNIES SUD	LALLAING (59)	99,26
<b>RENOUVELLEMENT DE PLANS DE GESTION EXISTANTS</b>		
RNR DE LOSTEBARNE ET DU WOOHAY	LOUCHES, ARDRES, BRÈMES (62)	39,87
MARE DE LA PRAIRIE DES HALLEUX	MONT-SAINT-ELOI (62)	11,77
TERRILS DE LIGNY-LES-AIRE	LIGNY-LES-AIRE (62)	19,67
MARAI DE MONTREUIL-SUR-MER	MONTREUIL-SUR-MER (62)	11,61
RNN DE LA GROTTE ET DES PELOUSES D'ACQUIN-WESTBÉCOURT, DES COTEAUX DE WAVRANS-SUR-L'AA ET SES ABORDS	WAVRANS SUR L'AA, ACQUIN-WESTBÉCOURT, ELNES (62)	68,61
COMMUNAL DE SORRUS	SORRUS (62)	19,39
LANDES DU MOULINEL	SAINT-JOSSE-SUR-MER (62)	9,52
COMMUNAL DE SAINT JOSSE	SAINT-JOSSE-SUR-MER (62)	12,84
SABLIÈRE D'OHAIN	OHAIN, TRÉLON (59)	2,38
CARRIÈRE DE L'HORIPETTE	BACHANT (59)	22,36



Marais de Montreuil © L. Caron

# Plans d'actions espèces

## Zoom sur le Plan d'actions Vipère péliade :

*Les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France ont travaillé en étroite collaboration sur la thématique de la Vipère péliade en 2018.*

Le Conservatoire a animé dès 2012 un premier plan d'actions de 5 ans en faveur de la Vipère péliade pour la période 2012-2016. Avec la fin de ce premier plan et la fusion des régions, un nouveau plan d'actions en faveur de la Vipère péliade à l'échelle des Hauts-de-France a été élaboré pour la période 2019-2028 par les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France (CEN Nord – Pas-de-Calais et CEN Picardie) avec le soutien du Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord Pas-de-Calais (GON) et Picardie Nature.

Divers enseignements ont été tirés du premier plan d'actions comme la difficulté de mobiliser un réseau d'observateurs réguliers sur l'espèce, de la nécessité de poursuivre l'accompagnement des gestionnaires pour la prise en compte de l'espèce, de la difficulté de mettre en place des actions de conservation et enfin de l'importance de développer fortement des actions de communication et de sensibilisation.

Face à ce constat issu de l'expérience passée, un document plus technique et pragmatique a été rédigé. Ce plan concerne désormais une période plus longue de 10 années (2019-2028), période qui semble plus propice à développer des actions de fond plus bénéfiques pour la conservation de l'espèce.



Dans ce nouveau plan décennal, il a été conservé les 3 objectifs à long terme définis dans le premier plan d'actions qui sont : d'améliorer la connaissance de la Vipère péliade dans les Hauts-de-France, d'informer et de sensibiliser sur la préservation de la Vipère péliade et d'assurer la conservation des populations de Vipère

péliade. Ces objectifs à long terme ont été déclinés en 9 objectifs plus opérationnels. Pour tenter de les atteindre, 19 actions ont été définies pour les 10 années à venir pour conserver les populations de Vipère péliade dans les Hauts-de-France.

Parmi elles, 4 actions concernent le domaine de la communication et de la sensibilisation pour développer notamment un stratégie cohérente à l'échelle régionale. Dans les nouvelles actions prévues dans ce plan, une concerne la mise en place d'un suivi régional standardisé par transect qui permettra d'évaluer l'état de santé de l'espèce dans la région. Ce protocole simple à mettre en œuvre est ouvert à tous les gestionnaires et naturalistes intéressés. Des actions issues du premier plan ont été maintenues et elles se rapportent à l'accompagnement des gestionnaires, aux actions de protection et à l'animation de groupe et de réunions d'échange.

En parallèle à la publication de ce nouveau plan d'actions, les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France ont publié deux plaquettes de sensibilisation sur la Vipère péliade, une à destination des enfants de 6 à 12 ans dans la collection « Je découvre les espèces de ma région » et une autre à destination d'un public plus large qui est la réédition à l'échelle des Hauts-de-France d'une ancienne plaquette.

Un groupe Vipère Hauts-de-France issu de l'ancien groupe Nord et Pas-de-Calais a été mis en place en 2018 et animé par le CEN Hauts-de-France. Il a pour objet de fédérer à l'échelle de la région Hauts-de-France les personnes impliquées à la conservation de la Vipère péliade, à échanger et partager des informations et expériences sur l'espèce, de dynamiser et d'organiser la prospection régionale et de former de nouvelles personnes et structures aux problématiques liées à l'espèce. Il est constitué de naturalistes bénévoles, de partenaires techniques et financiers et de toutes personnes intéressées par la Vipère péliade.



Vipère péliade  
(*Vipera berus*)

**Saviez-vous par exemple qu'une population de Vipère péliade n'est viable que si elle compte plus de 50 adultes reproducteurs ? Si l'on considère le fait qu'un adulte ne peut se reproduire qu'à partir de l'âge de 5 ans, et seulement tous les 2 à 3 ans, on comprend mieux pourquoi les quelques populations étudiées demeurent faibles...**



**Si vous souhaitez rejoindre notre Groupe d'observateurs bénévoles et participer aux activités proposées, prenez contact avec : [gaetan.rey@espaces-naturels.fr](mailto:gaetan.rey@espaces-naturels.fr)**



*Plaquette de sensibilisation à destination du grand public, rééditée en 2018 :  
« La Vipère péliade, ne soyons pas mauvaise langue avec elle ! »*



## Le plan d'actions Chiroptères en bref :

- **la connaissance** : identifier, étudier et cartographier les espèces et leurs sites d'hibernation, de reproduction et de chasse ;
- **la protection** : préserver les sites de manière physique par des aménagements (pose de grilles), ou de façon réglementaire par des arrêtés préfectoraux ou le classement en réserve ;
- **la valorisation** : sensibiliser le grand public grâce à des supports d'informations et des animations.



*Murin à moustaches*



*Pipistrelle commune*

### Zoom sur le Plan d'actions chiroptères (PAC)

*Le Conservatoire d'espaces naturels gère et protège une vingtaine de gîtes à chauves-souris. Chaque année la Coordination mammalogique du Nord de la France (CMNF) effectue les comptages hivernaux des gîtes gérés par le CEN. Au cours de l'hiver 2018, environ 1010 individus de chauves-souris ont été dénombrés pour 13 espèces en période hivernale.*

Il est à noter une année exceptionnelle pour la Réserve naturelle nationale de la grotte et des pelouses d'Acquin-Westbécourt, des coteaux de Wavrans-sur-l'Aa et du coteau d'Elnes avec 248 individus comptabilisés dont 130 Murins de Daubenton, 89 Murins à oreilles échancrées et 3 Murins des marais. Un record absolu pour ce gîte.

Le gîte géré par le CEN qui accueille le plus d'individus en période hivernale est la Réserve naturelle régionale de la Forteresse de Mimoyecques avec 334 individus toutes espèces confondues dont 234 Murins à oreilles échancrées.

Le CEN gère et protège également des gîtes d'estivage accueillant des colonies de reproduction. Chaque année ce suivi est réalisé avec l'appui de la CMNF. Au cours de l'été 2018, la colonie de Grand Murin d'Hesdin accueillait environ 200 individus et la colonie de Grand Murin de Montreuil-sur-Mer en accueillait quant à elle 50 individus. La colonie mixte de Montreuil-sur-Mer accueillait 137 individus de Grand rhinolophe et 47 individus de Murins à oreilles échancrées.

Dans le cadre du plan d'actions chiroptères sur le territoire de la CAMVS et de la nuit européenne de la chauve-souris, une animation a été organisée par deux animateurs du Conservatoire le 25 août 2018 sur la commune de Pont-sur-Sambre au cours de laquelle 40 personnes ont participé.





# Zoom sur un projet phare

## Faune / Flore / Habitats

### Les characées

En 2018, a été initié un inventaire des characées sur les sites du Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais. Les characées peuvent être considérées comme étant des algues évoluées des eaux douces et saumâtres. L'objectif de cet inventaire est de compléter la connaissance naturaliste sur les sites gérés ou étudiés par le Conservatoire d'espaces naturels, via l'étude d'un groupe taxonomique peu connu, qui permet la prise en compte de nouveaux enjeux de conservation.

En effet, les characées s'installent dans des milieux aquatiques non ou peu colonisés par la faune et les plantes vasculaires (plans d'eau profonds, froids, mares sous boisements, mares temporaires...). De plus, que ce soit en terme d'espèces ou de végétations, les characées sont globalement peu connues à l'échelle des sites gérés par le Conservatoire Nord Pas-de-Calais et par conséquent cette étude contribue également à l'amélioration de la connaissance de ce groupe à l'échelle régionale.

Avant la mise en place de cet inventaire, 37 données de characées étaient recensées dans la base de données du Conservatoire Nord Pas-de-Calais, distribuées sur 13 sites. Parmi celles-ci, plus de la moitié d'entre-elles faisaient référence à des taxons de rang supérieur type « Chara sp. ». Il s'agit principalement de données opportunistes ; aucun inventaire de ce groupe n'ayant été effectué jusqu'à présent.

En 2018, 22 prospections sur 9 sites gérés par le Conservatoire ont été effectuées dans le cadre de cet inventaire, permettant de contacter 12 taxons pour 29 données. À cela s'ajoutent 8 observations sur 7 sites, effectuées hors protocole (spécimens récoltés de façon opportuniste). Ce qui porte à 74, le nombre observations de characées sur les sites du Conservatoire.

Du fait des prospections de 2018, 4 nouvelles espèces et 2 nouvelles sous-espèces, ont été découvertes sur les sites du Conservatoire. Au total, 6 espèces peuvent être considérées comme patrimoniales d'après la liste rouge des characées de Picardie (WATTERLOT & PREY, 2016) comme la Tolypelle agglomérée (*Tolypella glomerata*), espèce rare et quasi-menacée ou encore le Chara intermédiaire (*Chara intermedia*) quant à lui très rare et quasi-menacé.

Les sites les plus riches en espèces sont le marais de Villiers avec 9 espèces recensées dont 6 pouvant être considérées comme d'intérêt et le marais de Rumaucourt avec 5 espèces de characées dont 3 d'intérêt patrimonial en Picardie.

Fort de ces premiers résultats, l'inventaire des characées sera reconduit en 2019 sur 9 autres sites du Conservatoire d'espaces naturels Nord-Pas-de-Calais.



Vue aérienne du Marais de Villiers



## Zoom sur les premiers résultats d'un diagnostic écologique réalisé en 2018 : les délaissés autoroutiers de la SANEF

### Conservatoires et Sanef, un partenariat durable et évolutif

Les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France entretiennent depuis plusieurs années des échanges réguliers avec l'entreprise Sanef. Cela se traduit par des partenariats divers et variés : convention de gestion de délaissés d'autoroute, alimentation en eau d'un troupeau ovin pâturant un coteau calcicole depuis une aire de repos Sanef (Widehen-Camiers), conseil à la gestion des délaissés...

Cette confiance mutuelle a permis d'engager en 2018 un projet ambitieux à l'échelle des Hauts-de-France. En effet, Sanef procède actuellement à la délimitation du Domaine public autoroutier concédé (DPAC) sur l'autoroute A16 et l'autoroute A29. Cette délimitation vise à séparer les terrains qui resteront propriétés de Sanef et ceux qui pourront être cédés aux collectivités ou à des tiers car non liés directement au fonctionnement de l'A16 et de l'A29. C'est dans ce cadre qu'un diagnostic des enjeux écologiques des délaissés autoroutiers a été proposé à Sanef par les Conservatoires des Hauts-de-France.

### Les délaissés autoroutiers livrent leurs secrets

Ainsi, les prospections naturalistes réalisées en 2018 (inventaires botaniques et phytosociologiques principalement), nous ont réservé de belles surprises, telles que l'observation de nombreuses espèces patrimoniales souvent menacées ; à l'instar de la Gesse de Nissolle (*Lathyrus nissolia*) ou de l'Orpin rougeâtre (*Sedum rubens*) seulement observé dans l'Oise, et dont la dernière donnée datait de 1864 pour le département. On notera également la présence de végétations marneuses endémiques du Boulonnais, d'espaces abritant des individus de Vipère péliade (qui fait l'objet d'un plan d'actions régional) ou encore des coteaux calcicoles. Une bonne vingtaine de secteurs d'intérêt, pour une surface d'environ 140 ha, a ainsi été identifiée et pour laquelle une démarche de préservation du patrimoine naturel est à envisager.

### Perspectives ?

En 2019, les échanges vont donc se poursuivre pour évaluer la faisabilité des propositions faites à la Sanef par les Conservatoires d'espaces naturels Hauts-de-France. Ce partenariat est donc amené à se poursuivre et à s'enrichir davantage dans les années à venir.



Gesse de Nissolle  
(*Lathyrus nissolia*)



Orpin rougeâtre  
(*Sedum rubens*)



Agrion de Mercure  
(*Coenagrion mercuriale*)





## Contributions au SAPOLL « Sauvons nos pollinisateurs » : projet Interreg franco-wallon sur les pollinisateurs sauvages

### Plan d'actions transfrontalier en faveur des pollinisateurs sauvages

Un plan d'actions décennal a été rédigé par l'Université de Mons, Natuurpunt, Natagora et le CEN Nord Pas-de-Calais pour le territoire transfrontalier comportant la Belgique et la région des Hauts-de-France. Il est pour notre région une forme de déclinaison régionale du Plan national d'actions « France-terre de pollinisateurs » élaboré pour la période 2016-2020 et animé par l'OPIE.

Le document comporte un état des lieux qui dresse la situation des pollinisateurs sauvages ainsi qu'un bilan des actions mises en œuvre par les différents acteurs locaux sur le territoire transfrontalier. Les 35 actions définies sont réparties selon 3 axes : amélioration des connaissances, partage des connaissances et sensibilisation afin de favoriser les pollinisateurs sauvages par le biais d'actions sur le terrain. Chaque action est décrite sous forme de fiche standard avec des éléments communs aux trois versants concernés (versants wallon, flamand, français) et des informations plus spécifiques à chacun des versants.

### Atlas provisoire des bourdons

Le CEN, en tant que co-animateur du groupe d'études bourdons en Nord Pas-de-Calais, a activement participé à la rédaction d'un « Atlas préliminaire des bourdons du Nord et du Pas-de-Calais » en partenariat avec de nombreux partenaires (GON, EPF, SENF, OPIE, EDEN62, STB-Matériaux, Université de Mons). Cet atlas préliminaire a été publié sous l'égide du Conservatoire faunistique régional, dans le cadre du programme SAPOLL. Il se base sur l'analyse des données anciennes et sur 2682 occurrences récentes issues d'un très important travail de prospection et de récolte de données de terrain, notamment entre 2013 et 2015. Ainsi, plus de 3226 occurrences réparties sur plus de 400 communes ont été traitées et ont permis de faire le point sur les espèces de bourdons connues dans le Nord et le Pas-de-Calais ainsi que sur leur répartition. La liste complète des bourdons du territoire s'élève à 29 espèces. Parmi elles, seules 17 espèces ont été observées entre 2000 et 2015, dont une est nouvelle pour le territoire d'étude (le Bourdon large collier, *Bombus magnus*). Ce travail révèle que la faune des bourdons du Nord et du Pas-de-Calais s'est considérablement appauvrie depuis le milieu du XXème siècle : pas moins de 40 % des espèces auraient disparues et 20 % sont aujourd'hui très rares à exceptionnelles.

### Étude PNR CMO sur les syrphes

Un des objectifs du programme SAPOLL est d'augmenter la connaissance des syrphes sur le territoire éligible dont le territoire du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (PNR CMO). La charte du Parc prévoit également une amélioration des connaissances naturalistes. Le Conservatoire et le Parc se sont associés pour inventorier deux sites sur le territoire du PNR CMO avec un système de piégeage passif : les tentes Malaise. Le cortège identifié a permis de réaliser une évaluation de la « qualité » des sites à l'aide de la base de données **Syrph the Net**. Un site se situe au niveau de la zone exploitée d'une carrière présentant des végétations marnicoles diversifiées, l'autre se situe dans la forêt domaniale de Desvres gérée par l'Office national des forêts (ONF). 101 espèces de syrphes ont été identifiées sur les deux sites. Les cortèges sont en cours d'analyse pour évaluer la qualité des sites et des habitats, la méthode permettra en outre d'identifier les composantes ou processus qui sont défavorables à la qualité des habitats.



*Bombus hortorum*



*Bombus lucorum*



*Bombus pascuorum*



*Bombus pratorum*

## BDHN : Base de Données Habitats Naturels

Cet outil est non seulement un gain de temps pour les chargés d'études scientifiques et les géomaticiens dans la réalisation des cartes des plans de gestion, mais aussi il sélectionne les noms officiels des référentiels et harmonise ainsi les dénominations des habitats naturels.

## Inventaires de groupes méconnus : contribution au référentiel faunistique régional

*Depuis 2010, le Groupe ornithologique et naturaliste du Nord de la France (GON) et le Conservatoire Nord Pas-de-Calais, élaborent ensemble un référentiel faunistique sous l'égide du Conservatoire faunistique régional. Chaque année ce référentiel est actualisé et complété par un nouveau groupe taxonomique selon les dynamiques et connaissances régionales.*

En 2018, un référentiel régional sur les bourdons a été élaboré. Au total, ce référentiel concerne 11 groupes taxonomiques (araignées, amphibiens et reptiles, bourdons, coccinelles, coléoptères aquatiques, hétérocères, lépidoptères-papilionoidea, mammifères, odonates, oiseaux, orthoptères) où il est renseigné 2738 taxons.

Ce référentiel est actualisé chaque année selon le référentiel de l'inventaire national du patrimoine naturel (INPN) géré par le Muséum National d'Histoire Naturel de Paris (Tax-Ref).

Il est ensuite diffusé par le GON auprès de l'ensemble des partenaires techniques et financiers afin qu'ils bénéficient d'une information régionale actualisée concernant les évolutions taxonomiques, les changements de statuts à diverses échelles (de régionales à mondiales) et une liste actualisée des espèces observées au moins une fois dans la région. Certains référentiels bénéficient d'informations plus fines selon les connaissances régionales et nationales disponibles.

Le référentiel est aussi intégré dans la base de données faunistiques régionales (SIRF) gérée par le GON. À terme, ce référentiel sera développé à l'échelle de la région des Hauts-de-France en collaboration avec le GON et Picardie Nature.







# Protéger

La protection du patrimoine naturel régional repose sur un travail mené avec tous les acteurs locaux : communes, propriétaires privés, associations, usagers, organismes publics, collectivités territoriales et entreprises. L'objectif est de développer une action pérenne et partagée en faveur des espaces naturels.

Au 31 décembre 2018, le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais intervient sur 127 sites, ce qui représente une surface de 4281 hectares. Parmi ces sites d'intervention, 104 sites bénéficient d'une maîtrise foncière ou d'usage, soit une surface de 2373 hectares (voir carte des sites en maîtrise foncière p. 11).

## Sites en maîtrise foncière ou d'usage, ou en intervention, dans le Nord (au 31/12/2018)

### Quelques chiffres pour 2018 :

- 4 acquisitions réalisées
- 6 extensions
- 1 mesure compensatoire
- 4 nouvelles conventions de gestion
- 1 renouvellement de convention de gestion
- 3 nouvelles conventions d'assistance à la gestion
- 1 convention d'élaboration de plan de gestion
- 3 conventions non renouvelées : sites archivés / perdus / fin de convention d'étude ponctuelle (48.31 ha)



# Sites en maîtrise foncière ou d'usage, ou en intervention, dans le Pas-de-Calais (au 31/12/2018)



## Nouveaux sites en maîtrise foncière ou d'usage, ou en intervention, par le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais en 2018

L'animation foncière réalisée par l'équipe du Conservatoire en 2018 a permis la maîtrise foncière ou d'usage de 34.8 ha nouveaux, ainsi que le renforcement de 4 ha, répartis de la sorte :

SITES NATURELS	DÉPARTEMENTS	COMMUNES	SUPERFICIES
<b>ACQUISITION / NOUVEAU SITE GÉRÉ</b>			
TERRIL DE MAZINGARBE	PAS-DE-CALAIS	MAZINGARBE, NOYELLES-LES-VERMELLES, VERMELLES	11.5 ha
<b>ACQUISITIONS / EXTENSIONS DE SITES GÉRÉS</b>			
RNR DES ANNELLES, LAINS ET PONT-PINNET *	NORD	ROOST-WARENDIN	1.5 ha
TERRIL FORT LOUIS ET SON CAVALIER	PAS-DE-CALAIS	HARNES	14.8 ha
<b>ACQUISITION / CHANGEMENT DE STATUT D'UNE PARTIE D'UN SITE GÉRÉ</b>			
TERRILS DE LIGNY-LES-AIRE	PAS-DE-CALAIS	LIGNY-LES-AIRE	4 ha
<b>NOUVELLES CONVENTIONS DE GESTION / EXTENSIONS DE SITES GÉRÉS</b>			
ETANG DE WALIGNY	PAS-DE-CALAIS	LIGNY-SUR-CANCHE	0.2 ha
COTEAU DE MIMOYECQUES	PAS-DE-CALAIS	LANDRETHUN-LE NORD, LEUBRINGHEM	4.5 ha
RNR DES MARAIS DE CAMBRIN, ANNEQUIN, CUICHY ET FESTUBERT	PAS-DE-CALAIS	CAMBRIN	2.1 ha
MARAIIS DE MONTREUIL	PAS-DE-CALAIS	MONTREUIL-SUR-MER	0.2 ha
<b>NOUVELLE CONVENTION DE GESTION / CHANGEMENT DE STATUT</b>			
TERRIL DE BURBURE	PAS-DE-CALAIS	BURBURE	34.06 ha

\* : DANS LE CADRE D'UN PROJET DE COMPENSATION ÉCOLOGIQUE



L'animation territoriale a également permis le maintien en maîtrise foncière ou d'usage de 74.13 ha :

SITE NATUREL	DÉPARTEMENT	COMMUNE	SUPERFICIE
<b>RENOUVELLEMENT DE CONVENTION DE GESTION</b>			
BOIS DE LA LOUVIÈRE	PAS-DE-CALAIS	LAPUGNOY	22.4 ha
MARAI DE BEURAINCHÂTEAU	PAS-DE-CALAIS	BEURAINVILLE	51.73 ha

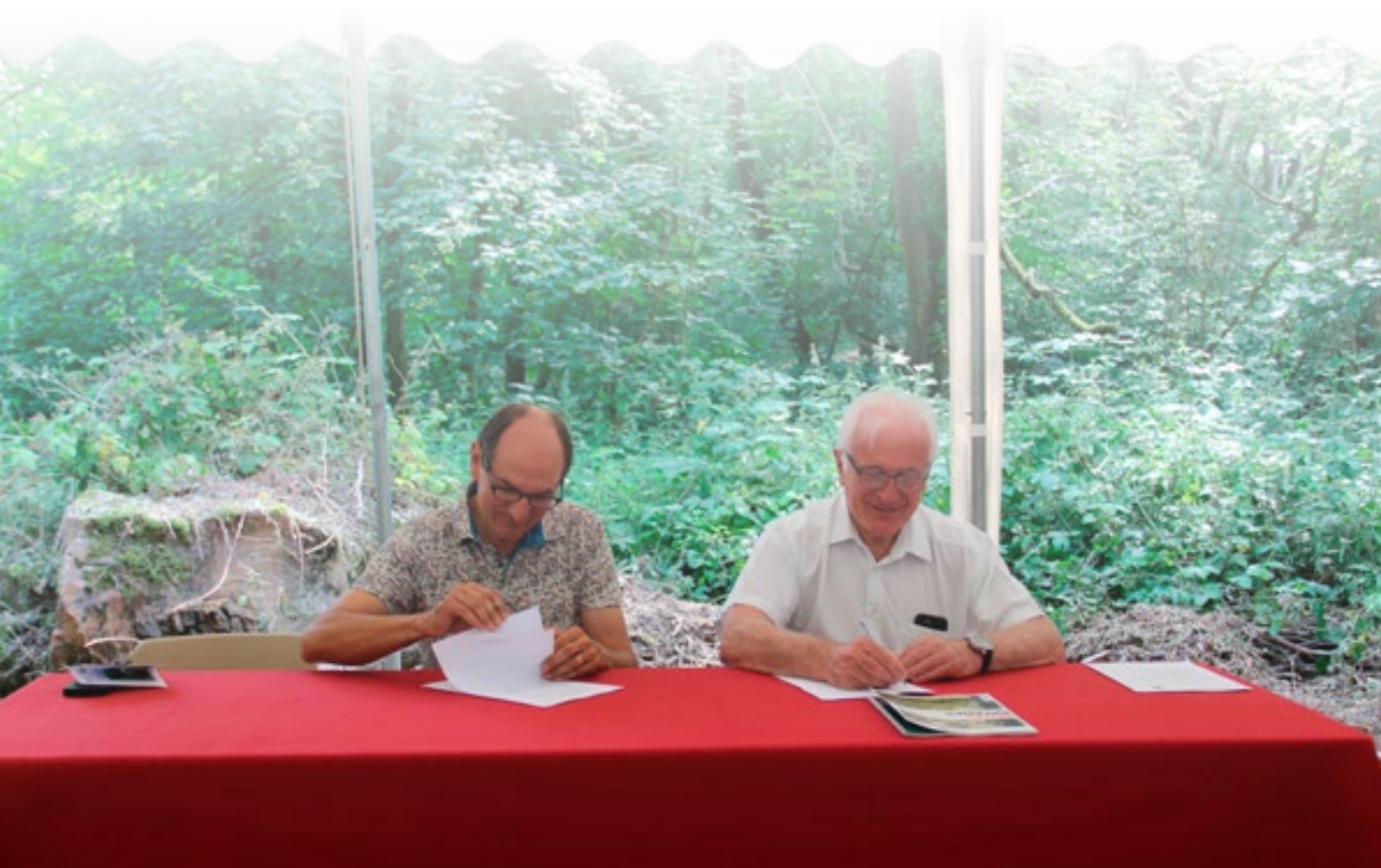
L'animation territoriale a permis d'intervenir, via l'amélioration de la connaissance, sur 52.5 ha :

SITE NATUREL	DÉPARTEMENT	COMMUNE	SUPERFICIE
<b>CONVENTION D'ÉLABORATION DE PLAN DE GESTION</b>			
MARAI DES GRANDES PRAIRIES	NORD	FRESNES-SUR-ESCAUT	52.5 ha

Enfin, l'animation territoriale a permis d'intervenir sur de nouveaux sites, pour une surface totale de 321.69 ha :

SITES NATURELS	DÉPARTEMENTS	COMMUNES	SUPERFICIES
<b>NOUVELLES CONVENTIONS D'ASSISTANCE À LA GESTION</b>			
RANDO RAIL DE NIELLES-LES-BLEQUIN	PAS-DE-CALAIS	NIELLES-LES-BLEQUIN	24 ha
MONT DE RETIAU	NORD	ONNAING	85.83 ha
LA CASSELINE	NORD	CASSEL, OXELAËRE	9.3 ha
BERGES DE LA SOUCHEZ	PAS-DE-CALAIS	COURRIÈRES, HARNES, NOYELLES-SOUS-LENS, LOISON-SOUS-LENS	202.56 ha

Enfin, trois sites d'intervention pour 48.31 ha ont été archivés (dont 2 fins de conventions d'études ponctuelles ).



## Zoom sur une acquisition phare en 2018 : le terril Fort-Louis à Harnes (62)

*C'est sans doute un morceau d'histoire et une petite part de notre patrimoine commun que le Conservatoire a protégé définitivement en faisant l'acquisition du terril Fort-Louis de Harnes.*

Montagne noire, cônique, schisteuse, issue de l'exploitation de la fosse 21 de la compagnie des mines de Courrières, il emprunte son nom au fort érigé à cet endroit des siècles plus tôt et culmine à 122 mètres d'altitude.

Il témoigne donc du passé minier régional et surprend par son intérêt paysager au premier coup d'oeil (classé au patrimoine mondial de l'Unesco).

En plein coeur du bassin minier, dans un contexte très artificialisé entre l'A21, les cités minières et les zones industrielles, il joue un rôle écologique non négligeable.

Son cavalier boisé mène, en effet, au terril d'Estvelles au nord (géré par Eden 62) et aux berges du canal de la Souchez au sud. Des espaces anthropiques donc mais qui, dans ce contexte, accueillent une biodiversité intéressante : Linotte mélodieuse, Tourterelle des bois, Perdrix grise, Petit Mars changeant, Galéopsis à feuilles étroites pour ne citer qu'un échantillon des espèces présentes.

Des conventions avec les communes d'Annay-sous-Lens, Loison-sous-Lens, Noyelles-sous-Lens et Courrières pour une assistance à la gestion des espaces attenants au terril permettent au final une intervention du CEN sur environ 230 ha, bien au delà des 15 ha en propriété afin d'optimiser la gestion écologique de cette nature d'un genre nouveau.



Linotte mélodieuse (*Linaria cannabina*)



Petit Mars changeant (*Apatura ilia*)



Galéopsis à feuilles étroites  
(*Galeopsis angustifolia*)





## Zoom sur une convention phare en 2018 : le coteau de Mimoyecques (Landrethun-le- Nord, Leubringhen, 62)

*Le Conservatoire est propriétaire depuis 2008 des souterrains de la Forteresse de Mimoyecques, un site aux patrimoines multiples : historique (site creusé pour bombarder Londres lors de la seconde guerre mondiale), géologique et biologique (site majeur pour l'hibernation des chauves-souris).*

En surface, s'étend un coteau calcicole et marnicole de 25 ha environ propriété de plusieurs particuliers. Il est constitué d'une mosaïque de milieux ouverts et boisés faisant partie paysagèrement de la cuesta nord du Boulonnais.

Il correspond à la zone la plus intensément bombardée par les Alliés en 1943 et 1944 pour détruire les installations souterraines. Il en garde des séquelles sous la forme de centaines d'impacts de taille très variable.

Le coteau de Landrethun et Leubringhen est, par ailleurs, traversé d'est en ouest par un ancien chemin communal, le chemin des poissonniers et par un réseau de sentiers fauchés qui permettent aux différents propriétaires et usagers d'accéder et de circuler sur leurs parcelles.

Il accueille un habitat naturel remarquable de pelouse appartenant aux Festuco-Brometalia lié aux sols calcaires marneux et aux systèmes pastoraux extensifs. Cet habitat est considéré comme prioritaire au niveau européen car il peut présenter un cortège important d'espèces d'orchidées et parce que les pelouses marnicoles sont considérées comme relictuelles et en régression au niveau national et européen.

Parmi les 19 espèces patrimoniales du site, nous pouvons citer la Gentiane d'Allemagne protégée régionalement et le Bouvreuil pivoine probable nicheur sur le site.

Pour assurer la protection et la gestion conservatoire de ce coteau, il aura fallu travailler à gagner la confiance du propriétaire et du locataire de chasse présent sur le site, ce à quoi le Conservatoire s'emploie depuis 2016 pour finalement s'engager dans un partenariat pérenne et construit de 10 ans.



*Gentiane d'Allemagne  
(Gentianella germanica)*



*Bouvreuil pivoine  
(Pyrrhula pyrrhula)*





## Les chantiers, en bref :

**46** chantiers commandés auprès  
de **15** structures d'insertion :

**33** dans le Pas-de-Calais et **13**  
dans le Nord.

**17** chantiers ont mobilisé des  
volontaires sur **14** sites gérés par  
le CEN ; pour un total de **237**  
participants.



*Chantier nature avec une école primaire  
sur la RNR des Riez de Noeux -les-Auxi (62)*



*Chantier nature avec un lycée agricole sur la  
RNR de Grande-Synthe (59)*



*Opération «Sauvons les garnouilles»  
à Ligny-sur-Canche (62)*



# Gérer

**Dans le cadre de la mise en oeuvre des plans de gestion, des programmes pluriannuels de travaux sont établis pour la restauration, la gestion et l'aménagement (signalétique, sentiers de découverte, clôtures) des sites naturels protégés.**

L'équipe technique assure notamment :

- la préparation et l'encadrement des chantiers professionnels et bénévoles ;
- l'installation et le suivi des programmes de pâturage ;
- la maintenance des équipements ;
- la surveillance régulière des sites ;
- la réalisation de travaux de gestion et d'aménagements destinés à l'accueil.

## Chantiers pour l'économie locale

46 chantiers ont été commandés auprès de 15 structures d'insertion (33 chantiers dans le Pas de Calais et 13 dans le Nord).

29 chantiers ont été commandés auprès de 18 entreprises privées (14 chantiers dans le Pas de Calais et 15 dans le Nord).

## Chantiers avec des volontaires

- En 2018, 17 chantiers mobilisant des volontaires sur 14 sites gérés :
- 9 chantiers avec le grand public (Etang de Waligny, Côte Butel, RNR de la Forteresse de Mimoyecques, Bois de la Louvière, Marais du Planty, Marais des Vanneaux, RNR du Marais de Cambrin, RNR de Grande Synthe, RNR des prairies du Val de Sambre) ; dont 3 dans le Nord et 6 dans le Pas-de-Calais.
- 7 chantiers avec des établissements scolaires, notamment des établissements agricoles ; dont 4 dans le Nord et 3 dans le Pas-de-Calais
- 1 chantier avec un Centre Educatif Renforcé (Pas-de-Calais) : premier partenariat de ce genre dans le cadre de la réalisation des chantiers.

Soit au total 13 journées de mobilisation citoyenne pour 237 participants (effectifs cumulés). Une moyenne de 18,23 participants par jour de chantier.



*Chantier nature avec des bénévoles sur le Marais des Vanneaux à Arleux (59)*



## L'action du CEN a permis de restaurer une activité agricole sur 43 sites naturels (17 dans le Nord et 26 dans le Pas-de-Calais)

**71** exploitants agricoles occupent **52** sites gérés \*, soit **536,11 ha**

## Contractualisation avec le monde agricole

Au 31 décembre 2018, les espaces naturels gérés par le CEN accueillent 50 exploitants agricoles en contrats d'entretien ou conventions de pâturage signés avec le CEN, trois exploitants en bail rural à clauses environnementales signé avec le CEN et un exploitant en CMD SAFER dont le cahier des charges est défini par le CEN, soit 54 exploitants en tout.

L'action du CEN a permis de restaurer une activité agricole sur 43 sites (17 dans le Nord et 26 dans le Pas-de-Calais). 323,65 hectares sont gérés par pâturage et 100,4 hectares par fauche soit un total de 424,05 hectares.

En outre, 17 exploitants agricoles sont en fermage ou convention d'occupation précaire avec un tiers sur 13 sites gérés par le CEN (dont un site dans le Nord) sur une surface de 112,06 hectares.

**Ce sont donc 536,11 hectares de superficie gérée par le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais qui sont occupés par 71 exploitants agricoles pour une activité de fauche ou pâturage sur 52 sites gérés. \***

*\* pas la somme de tous les sites car un même site peut avoir un fermage et une convention CEN.*

## Nouveaux matériels acquis en 2018

Pas de gros investissements pour le CEN en 2018, l'équipe technique a fait quelques remplacements de matériels arrivés en fin de vie. Elle a ainsi renouvelé une tronçonneuse, un compresseur et une visseuse sur batterie.

Néanmoins, elle s'est équipée d'un casque de soudure ventilé. Ce type de matériel permet aux techniciens de souder dans le local technique en toute sécurité tant pour les yeux mais aussi pour les poumons.

Un autre achat d'importance pour l'équipe technique : l'acquisition d'un treuil forestier « Scantrax 4508-30 » de 3,5 tonnes ; il s'agit d'un matériel à atteler au tracteur et qui est entraîné par la prise de force. Il permet de réaliser des abattages dirigés mais également de tirer les embâcles du lit des rivières et fossés. Cela sert par exemple, lorsque les techniciens retirent des arbres de petites sections lors de nettoyage de cours d'eau.



Acquisition d'un treuil forestier



Fauche réalisée par un exploitant agricole (62)



## Zoom sur une opération de gestion réalisée en interne : création d'un platelage au Communal de Sorrus (62)

*Vous les avez peut-être déjà vus au détour d'une promenade sur un site. Au Conservatoire, 5 techniciens œuvrent au quotidien sur les sites gérés afin de réaliser des travaux de gestion écologique (fauches, débroussaillages...), d'assurer l'entretien et la surveillance des équipements pastoraux afin que la gestion par pâturage se déroule sans souci tout au long de la saison.*

Un autre savoir-faire dans la boîte à outils de l'équipe technique du CEN, c'est la création d'aménagements, l'entretien de ces aménagements, la pose de panneaux..., afin d'assurer la valorisation et l'accueil du public dans les meilleures conditions possibles sur les sites tout en préservant la quiétude de ces espaces et des espèces qui les fréquentent.

C'est ainsi que sur le Communal de Sorrus, site géré depuis 1995 par le CEN, le sentier s'est vu refaire une beauté sur un tronçon restant très boueux toute l'année. L'objectif était d'éviter de déstructurer les sols par le passage répété des promeneurs mais aussi de pouvoir cheminer plus confortablement en évitant les glissades et pieds dans la boue.

C'est ainsi qu'au mois de novembre 2018, dans des conditions plutôt difficiles, les 5 techniciens ont mis en place 26 mètres linéaires de platelage en 5 jours, sur un tronçon du sentier. Le choix des matériaux pour les ouvrages bois du CEN se tourne naturellement sur du chêne non traité afin de ne pas utiliser d'essences exotiques ou de bois traité risquant de relarguer des produits néfastes dans les sols.

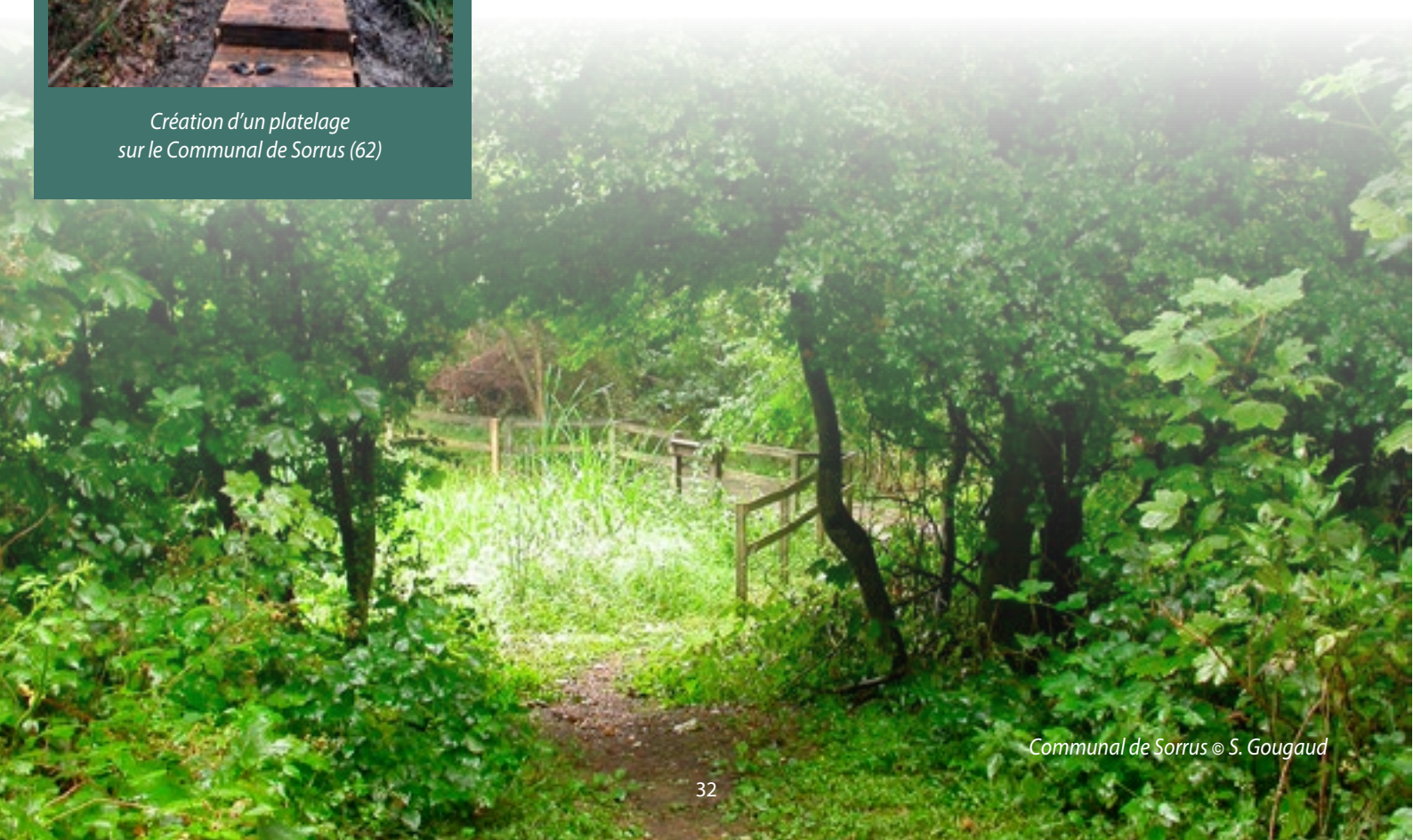
Le chêne présente une résistance naturelle aux champignons et insectes, est non imprégnable et a une résistance naturelle à l'humidité tant que celle-ci n'est pas permanente (classe 3). Pour nous fournir en bois, nous faisons par ailleurs appel à une scierie locale puisque celle-ci est basée à Lillers (62).



*Création d'un platelage sur le Communal de Sorrus (62)*



*Création d'un platelage sur le Communal de Sorrus (62)*





## Zoom sur une opération de gestion réalisée en externe : pose de clôture et mise en place d'un pâturage aux Espaces réhabilités de la carrière de Lumbres (62)

*Si le démarrage de ces opérations prévues en mars/avril 2018 s'est vu fortement retardé, ces travaux d'envergure, financés par le FEDER et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, sont désormais bel et bien terminés.*

Plusieurs formalités étaient à remplir puisque les travaux étaient effectués dans l'enceinte de l'usine Eqiom de Lumbres. Toute une réglementation liée à la sécurité était donc à respecter (plan de prévention, formation sécurité pour les intervenants, port d'EPI particuliers...). Un accompagnement du personnel de la cimenterie, afin que tout se passe conformément aux obligations réglementaires, a été assuré tout au long de la préparation du chantier et de la phase opérationnelle.

C'est ainsi que l'entreprise Horizons Espaces Verts, basée à Arques, a effectué en 1 mois et demi le débroussaillage préalable du linéaire, puis la pose de 3km de clôture ursus adaptée à la mise en place d'un pâturage ovin. Des visites hebdomadaires de chantier ont eu lieu entre le CEN, le prestataire et Eqiom afin de s'assurer du respect du cahier des charges et du bon déroulement des opérations.

En parallèle, Eqiom a également participé aux opérations en aménageant, grâce aux engins présents dans l'usine, les plate-formes et l'alimentation en eau qui permettront d'installer les systèmes d'abreuvement du bétail.

Suite à ces travaux, un nouveau partenariat avec un éleveur de Quesques va démarrer dès le printemps 2019. C'est le centre régional de ressources génétiques qui a mis le CEN et l'éleveur de moutons boulonnais en contact afin que cet échange gagnant-gagnant voit le jour : un outil de gestion des pelouses pour le CEN et de la surface de pâturage « clefs en main » pour l'éleveur qui développe son troupeau de moutons boulonnais, race régionale (actuellement 220 brebis dans le troupeau).

Ainsi dès la mi-avril 2019 et suite à ces actions multi-partenariales, une soixantaine de brebis devrait rejoindre les 13,5 ha de pelouses répartis en deux parcs de pâturage pour une première année de gestion pastorale jusque mi-septembre.



*Moutons boulonnais (race locale)*



# Valoriser

Le Conservatoire d'espaces naturels favorise l'accès du plus grand nombre au patrimoine préservé, dans le respect de son intégrité, dans un objectif de sensibilisation, de responsabilisation et de partage des connaissances.

Parmi les sites d'intervention du Conservatoire présentant des potentialités pour l'ouverture au public (hors sites chiroptères, industriels et privés), 41 écrins de nature sont aménagés avec des sentiers voire des équipements particuliers (sentiers tout public, piste VTT ou équestre, platelage, zones de pique-nique, observatoires, panneaux pédagogiques).

## Sensibilisation du grand public : les événements marquants en 2018

*Connaître pour mieux protéger, protéger pour gérer efficacement... pour que ces actions soient connues, comprises, soutenues, partagées, reconduites et qu'elles permettent d'oeuvrer davantage en faveur d'un environnement riche et fonctionnel, il est primordial de les valoriser. Le Conservatoire d'espaces naturels met ainsi en place de très nombreuses actions de sensibilisation et d'éducation à la nature, à destination du grand public : sorties de terrain, conférences, chantiers nature...*

### Fréquence Grenouille



Du 1er mars au 31 mai, cette manifestation invite le grand public à découvrir la diversité des amphibiens et leur fragile milieu de vie : les zones humides. Le Conservatoire d'espaces naturels coordonne cette opération nationale à l'échelle du Nord Pas-de-Calais. Dans ce cadre en 2018, le CEN a mobilisé 8 structures (associations, collectivités), pour l'organisation de 12 animations à l'échelle du territoire. 123 participants ont ainsi été sensibilisés à la préservation des zones humides sur tout le territoire.

### La Transhumance sur la RNR des Riez de Noeux-les-Auxi



Chaque année, le CEN invite le grand public à accompagner les moutons et les chèvres lors de leur traditionnelle transhumance vers la RNR des Riez de Noeux-les-Auxi, avant de partir à la découverte de la réserve protégée et de ses trésors naturels. En 2018, la Transhumance de Noeux-les-Auxi a réuni 350 participants ; un vrai succès pour cette opération initiée il y a 14 ans !

### La Fête de la nature



Chaque année en mai, la Fête de la nature permet à tous les publics de se reconnecter à la nature. En 2018, la Fête de la nature était organisée sur la RNR des Monts de Baives (59), sur la RNR de la Forteresse de Mimoyecques (62) et sur la RNR de la Pâture mille trous (62). Près d'une cinquantaine de personnes (familles et individuels) ont participé aux visites ludiques que leur proposait le Conservatoire pour découvrir les espèces de la faune et de la flore présentes sur ces sites naturels.

## Quelques chiffres :

**4 000** exemplaires diffusés du Calendrier nature édité en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

## Sensibilisation du grand public :

**57** animations nature sur

**34** sites gérés pour un total de

**1523** participants

(hors animations Vigie-nature).

*Retrouvez toutes les animations proposées par le CEN pour le grand public sur : [www.cen-npdc.org](http://www.cen-npdc.org) (rubrique «Agenda»)*



*Transhumance des chèvres et moutons sur la RNR de Noeux-les-Auxi (62)*



*Fête de la nature sur la RNR de la Forteresse de Mimoyecques à Landrethun-le-Nord (62)*



## La Fête des mares



Le Groupe MARES (animé par le Conservatoire) a initié il y a 14 ans la Fête des mares. Ce rendez-vous grand public est chaque année l'occasion de sensibiliser à l'intérêt écologique des mares, et plus largement des zones humides. Depuis 2016, la Fête des mares est devenue une opération nationale, coordonnée par la Société nationale de protection de la nature (SNPN) en partenariat avec le Pôle-relais « mares, zones humides intérieures et vallées alluviales ». Un comité de pilotage « Fête des mares » supervise l'organisation de l'événement. Il se compose des différentes structures chargées de sa coordination localement (par le Groupe Mares en région Hauts-de-France) et des principaux partenaires nationaux qui se sont impliqués dans la démarche.

Du 1<sup>er</sup> mai au 6 juin 2018 : 36 animations ont ainsi été proposées dans les Hauts-de-France.

## Les Nuits internationales de la chauve-souris



Chaque année en août, les Nuits internationales de la chauve-souris invitent le grand public à la rencontre des reines de la nuit. En compagnie de professionnels et bénévoles, la population découvre les moeurs des chauves-souris, leurs techniques de chasse et même leurs cris. Au programme : conférences, diaporamas et sorties nocturnes.

En 2018, le Conservatoire d'espaces naturels a proposé cet événement sur le site des Cavités d'Ardres (140 participants) et sur la RNR de Pantegnies à Pont-sur-Sambre (40 participants).

En 2018, le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais a organisé 57 animations à destination du grand public, sur 34 sites gérés, pour un total de 1523 participants (hors programme de sciences participatives Vigie-Nature).

## Les projets Citoyens par nature : pour sensibiliser les communes et leurs habitants

### En quoi consiste un projet « Citoyens par nature » ?

Il s'agit de sensibiliser une population aux enjeux écologiques d'un territoire en lui apportant des connaissances, des compétences, un état d'esprit et des motivations qui lui permettront d'agir collectivement en faveur de son environnement.

### Quels sont les avantages pour les communes ?

Ces projets favorisent la création de lien social et intergénérationnel. Cela implique les habitants tout en valorisant les actions de la commune. Ces activités ludiques et utiles à la collectivité enrichissent la programmation socio-culturelle tout en créant les conditions favorables à la collaboration (services communaux, associations, écoles, habitants).

### Quelles thématiques pour ces projets ?

Deux thématiques sont proposées : les oiseaux ou alors les escargots et petites bêtes. Les habitants et les élèves scolarisés au sein de la commune partenaire sont ainsi initiés tout au long de l'année à la fabrication de nichoirs, de mangeoires pour les oiseaux, d'abris à insectes etc. Un temps fort est organisé en fin d'année pour réunir tous les participants autour de leurs créations.

En 2018, la commune de Saint-Josse (62) a bénéficié d'un projet « Citoyens par nature » proposé par le Conservatoire. Au total, cela représentait 10 animations (6 animations pour le grand public et 4 animations scolaires).



Fête des mares  
sur le Marais pourri à Norrent-Fontes (62)



Nuit internationale de la chauve-souris  
sur la RNR de Pantegnies  
à Pont-sur-Sambre (59)

## «Citoyens par nature» (projets écocitoyens) :

6 animations grand public et

4 animations scolaires pour

1 commune partenaire en 2018

pour 106 participants (grand

public) et 95 enfants (élèves de

primaire).



Projet «Citoyens par nature» à Saint-Josse (62) -  
Construction de nichoirs pour les oiseaux.



Observatoire Oiseaux des Jardins

# L'animation du programme Vigie-Nature : des sciences participatives pour tous les citoyens

*Le programme Vigie Nature est un programme de sciences participatives du Muséum national d'Histoire naturelle qui consiste à suivre les espèces communes (faune et flore) à l'échelle nationale, grâce à des réseaux régionaux d'observateurs volontaires. Le Conservatoire d'espaces naturels est le relais de ce programme en Nord Pas-de-Calais.*

## Les observatoires du programme Vigie Nature

Vigie Nature regroupe différents observatoires dédiés au suivi de nombreux groupes : oiseaux des jardins, papillons, escargots, insectes pollinisateurs, plantes sauvages urbaines... Dans différents lieux : jardins publics ou privés, villes, zones agricoles, zones humides...



## Une animatrice régionale pour initier les citoyens aux différents observatoires de la biodiversité

Notre animatrice intervient dans toute la région pour organiser des initiations en partenariat avec les associations, les communes, les entreprises, les particuliers...

### Des initiations scientifiques à la portée de tous

Lors d'une animation Vigie Nature consacrée à un ou plusieurs observatoires (selon les attentes), notre animatrice transmet aux participants toutes les informations sur la mise en place des protocoles à suivre. Puis, notre animatrice forme les futurs observateurs à l'identification des espèces.

### Un accompagnement pédagogique

Notre animatrice offre une aide personnalisée à tous les observateurs intéressés, qu'ils soient novices ou fins connaisseurs. Elle apporte notamment des conseils pour mieux aménager son coin de nature en faveur de la faune sauvage régionale.

### Des formations en plein air

Après une présentation en salle, avec diaporamas et supports pédagogiques, notre animatrice dispense des formations en plein air via des animations nature et des rencontres de terrain. Elle peut également participer à des ateliers (projets écocitoyenneté), ou des stands. Aussi, des animations Vigie Nature peuvent venir renforcer la programmation annuelle d'un projet écocitoyen.

**En 2018, 29 actions de sensibilisation (animations, formations, conférences) ont été organisées, en partenariat avec 20 structures, dans le cadre du programme Vigie Nature ; soit un total de 938 personnes initiées aux sciences participatives.**

## Quelques chiffres :

### Vigie nature :

**29** actions d'initiation aux sciences participatives

(animations, formations, conférences), en partenariat avec

**20** structures pour un total de

**938** participants



## Sensibilisation des publics scolaires

*Le Conservatoire d'espaces naturels dispose d'un Agrément de l'Académie de Lille. Concrètement cela implique une parfaite cohérence entre les animations que nous proposons aux écoles et les programmes scolaires. Aussi, cela signifie pour les responsables d'établissements, un allègement des formalités administratives habituellement nécessaires pour faire appel à un intervenant extérieur.*

L'animateur nature du Conservatoire propose des animations pédagogiques «clés en main» aux écoles. Cela représente un gain de temps pour les enseignants qui bénéficient ainsi d'un accompagnement constant dans la mise en place des projets d'éducation à la nature. La préparation des animations est réalisée en amont par notre animateur nature, en fonction des objectifs et des attentes des enseignants. Notre animateur intervient avec tout le matériel éducatif de découverte de la nature (boîtes loupes, filets, supports pédagogiques...), permettant ainsi la démonstration puis l'acquisition de nouvelles connaissances en suivant différentes approches pédagogiques. Comme indiqué ci-dessous, nous proposons 6 thèmes différents pour nos animations ; celles-ci sont réalisées en extérieur afin que les élèves soient en immersion au coeur de la nature.

### Différentes thématiques pour accompagner les jeunes à la découverte de leur environnement

- Les cinq sens : découverte sensorielle d'un milieu naturel.  
Guidés par leurs sens, les élèves deviennent acteurs de leurs découvertes.
- L'eau : cycle, états et transformation  
De manière ludique, les élèves se familiarisent au cycle de l'eau sur un site naturel tel qu'un marais.
- Lecture de paysages : une prairie, un terrier, un coteau calcaire ...  
L'idée est d'amener les enfants à percevoir leur environnement d'une manière nouvelle.
- Gestion des milieux naturels  
Tout en découvrant un milieu naturel, les élèves comprennent le jeu d'acteurs mis en place pour préserver la biodiversité.
- La faune  
Les enfants découvrent les régimes et chaînes alimentaires, l'adaptation des animaux, ou encore les traces et indices laissés par les petites bêtes ou les oiseaux.
- La flore  
Les élèves apprennent à reconnaître herbacés, arbustes et arbres. Ils peuvent expérimenter certains usages des plantes, comme la musique verte ou la vannerie sauvage.

**51 animations scolaires ont été organisées par le Conservatoire d'espaces naturels dans le cadre de projets pédagogiques d'éducation à la nature réalisés avec 22 écoles du territoire Nord Pas-de-Calais ; soit 1154 enfants ayant bénéficié de sorties thématiques (en effectifs cumulés).**

## Quelques chiffres :

### Animations scolaires :

**51** animations scolaires organisées, sur **18** sites gérés pour un total de **1154** élèves ayant bénéficié de sorties thématiques avec le Conservatoire d'espaces naturels.



*Animation scolaire sur la RNN de la grotte et des pelouses d'Acquin-Westbécourt, des coteaux de Wavrans-sur-l'Aa et du coteau d'Elnes (62)*



*Rendre les élèves acteurs de leurs découvertes.*



*L'observation et l'expérimentation au coeur du processus d'apprentissage.*





## Zoom sur un projet de pédagogie active

Un site géré par des enfants : « l'aire terrestre éducative de Cambrin »

*Ce projet expérimental est largement inspiré des « Aires marines éducatives » (AME) nées aux Marquises en 2012, et dont le concept peut se résumer ainsi : « Quand l'école devient gestionnaire d'une aire marine protégée ».*

*Une AME est « une zone maritime littorale de petite taille, gérée de manière participative par les élèves et les enseignants d'une école primaire suivant des principes définis par une charte ». Utilisant une démarche de pédagogie de projet, les élèves sont acteurs de l'acquisition de leurs connaissances et compétences, des prises de décision et d'actions en faveur de la protection de leur patrimoine naturel et culturel. Ce projet pédagogique et écocitoyen place les élèves au sein d'une dynamique territoriale, faisant appel à leur expertise, celle de la commune, mais aussi d'associations d'usagers, de protection de l'environnement et autres acteurs du territoire.*

L'idée a donc germé de proposer un concept similaire en milieu terrestre afin de permettre aux écoles éloignées du littoral de pouvoir bénéficier de ces apports pédagogiques et civiques. L'Agence Française pour la Biodiversité, structure en charge du déploiement des AME, expérimente cette année le concept d'« Aires terrestres éducatives » (ATE) sur 5 sites pilotes, dans le but de créer, comme pour les AME, le label d'« Aire terrestre éducative ».

Le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais a également souhaité engager une démarche similaire pour l'année scolaire 2018-2019.

En partenariat avec l'école primaire et la commune de Cambrin, le CEN a proposé aux 26 élèves de la classe de CM1-CM2 de Madame Balawejder de gérer un espace naturel proche de l'école tout au long de l'année. Deux sites ont été proposés au choix des élèves : l'Argillère d'Annequin et le Marais de Cambrin. Munis du matériel du parfait naturaliste en herbe, les élèves ont exploré durant plusieurs séances les 2 milieux afin de faire pour chacun d'eux, un premier état des lieux en suivant divers critères comme l'accessibilité, la proximité, la diversité des habitats, la diversité des activités humaines, la connectivité, la présence d'un espace naturel protégé, etc.

L'écocitoyenneté étant au cœur de ce projet, les élèves se réunissent lors du « conseil des enfants », lieu de réflexion, d'échanges et de prise de décisions au sein de la classe. Les élèves ont souhaité présenter leurs recherches à leurs camarades de la classe de CE2-CM1 de Madame Rudka afin de les intégrer au projet pour lequel ils seront responsables à leur tour l'année prochaine. S'en est suivi un grand vote qui a désigné le Marais de Cambrin comme site préféré des élèves des 2 classes, et lui ont choisi pour nom « L'aire naturelle de Cambrin ».

De multiples idées de futures actions sont déjà proposées par les élèves : chantier de nettoyage du site, enquête auprès des habitants et usagers, inventaires faune et flore, mise en place d'un barrage à amphibiens... Certaines verront le jour cette année, les autres seront transmises aux futurs mini-gestionnaires de l'année suivante.

L'inauguration aura lieu au mois de juin 2019 : les élèves ont déjà prévu d'inviter les autres élèves et enseignantes de l'école, les représentants de la commune, les parents, habitants et acteurs locaux, mais également les élèves de la commune de Cuinchy, commune jouxtant la RNR du Marais de Cambrin, en espérant que ce projet puisse s'essaimer en local...

<http://www.aires-marines.fr/Protéger/Sensibiliser-le-public/Les-aires-marines-éducatives>



Les élèves se réunissent lors du « conseil des enfants », lieu de réflexion, d'échanges et de prise de décisions au sein de la classe.



Utilisant une démarche de pédagogie de projet, les élèves sont acteurs de l'acquisition de leurs connaissances et compétences



De multiples idées de futures actions sont déjà proposées par les élèves : chantier de nettoyage du site, enquête auprès des habitants et usagers, inventaires faune et flore, mise en place d'un barrage à amphibiens



L'inauguration aura lieu au mois de juin 2019

# Conception de panneaux pédagogiques pour informer les promeneurs sur les sites naturels

En 2018, le Conservatoire d'espaces naturels a conçu et réalisé des panneaux pédagogiques pour informer le public concernant 9 sites naturels gérés :

- le Colombier Virval à Calais (62) ;
- la RNR du Marais de la Grenouillère (62) ;
- le Marais des courbes à Grigny (62) ;
- le Marais de Montreuil-sur-Mer (62) ;
- les 3 sites naturels gérés sur la commune de Saint-Josse (62) ;
- le Terril de Burbure (62).

# Conception de publications et d'outils pédagogiques pour tous les publics

Lettre d'infos des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France, une collection de livrets jeune public «Je découvre une espèce de ma région» à destination des adhérents et bénévoles de l'association ; plaquettes et revues *Tintamare*, *Lettre Natura 2000* à destination des partenaires ; collection de plaquettes dédiées à la découverte de sites pour le grand public, etc.

## Parmi les panneaux réalisés en 2018 :



Une des tables de lecture réalisées pour le Marais de Montreuil-sur-Mer (62)



Table de lecture réalisée pour le Marais des courbes à Grigny (62)



Inauguration d'un panneau pédagogique au centre du bourg de Saint-Josse (62)

## Parmi les publications 2018



Lettres d'informations à destination des adhérents et bénévoles



Collection de plaquettes de découverte de sites pour le grand public



Lettre Natura 2000 à destination de partenaires ciblés



Hors-série Belles Balades 2018, édité par La Voix du Nord : numéro consacré intégralement à des sites gérés par le Conservatoire en Nord Pas-de-Calais

## Quelques chiffres :

### Relations presse :

**132** articles parus dans la presse régionale en 2018 :

**8** double-pages dans la rubrique mensuelle «C'est dans ma nature» de la Voix du Nord.

**3** reportages **TV** sur les chaînes régionales.

**1** partenariat avec le magazine **Belles balades** ; soit 16 sites valorisés.



## Quelques chiffres :

### Web et réseaux sociaux :

**10 000** visites mensuelles sur notre site web.

Plus de **2100** fans sur notre Page Facebook.

**1800** abonnés à la newsletter mensuelle du CEN (avec plus de **35 %** de taux d'ouverture).



### « Je découvre... la Vipère de ma région »

Accompagner les jeunes citoyens à la découverte de leur patrimoine naturel, est l'une des missions du Conservatoire d'espaces naturels du Nord Pas-de-Calais. Dans ce cadre, après deux premiers numéros de sa collection destinée aux enfants de 6 à 12 ans, consacrés aux chauves-souris, aux ammonites, aux grenouilles et crapauds, le Conservatoire a édité un nouveau livret en 2018 mettant en lumière la Vipère péliade.

En téléchargement sur : [www.cen-npdc.org](http://www.cen-npdc.org) (rubrique «Librairie»)

## Communication via le web et les réseaux sociaux

- Trafic moyen sur le site web CEN : 10 000 visites chaque mois ([www.cen-npdc.org](http://www.cen-npdc.org)) ;
- Statistiques de la page Facebook : 2 100 Fans fin 2018 ;



Retrouvez toutes les actualités du Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais sur le réseau social Facebook

- Statistiques de la newsletter mensuelle du CEN : taux d'ouverture de 35 % (pour 1800 abonnés) et taux de clics de 50% pour les billets rédigés sur le blog du CEN ([www.citoyen-de-la-nature.fr](http://www.citoyen-de-la-nature.fr)) ;
- Actualisation du site web dédié au Groupe Mares ([www.groupemares.org](http://www.groupemares.org)).

## Relations presse et diffusion de l'information via les médias régionaux

Comme chaque année, les médias ont été nombreux à relayer ou à couvrir les événements organisés par le CEN. Aussi, de nombreux sites naturels ont pu être mis en lumière grâce à la reconduction du partenariat avec La Voix du Nord. Au total, cela représente 132 articles parus dans la presse écrite régionale ; dont 8 double-pages dans l'édition régionale de La Voix du Nord pour la rubrique mensuelle «C'est dans ma nature» ; 3 reportages TV sur les chaînes régionales et un numéro spécial du hors-série annuel Belles balades entièrement consacrés aux sites gérés par le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais.

### Parmi les nombreux articles parus...



# Zoom sur un événement phare en 2018

## Lancement d'un outil participatif de recensement des mares régionales s'adressant aux citoyens, aux collectivités et aux entreprises

*Les mares sont de véritables écosystèmes miniatures, interfaces entre les milieux terrestres, aériens et aquatiques et sièges de nombreux processus naturels. Leur observation permet à tous, et particulièrement aux enfants, de disposer d'un large éventail de découvertes ludiques et éducatives. L'observation de la faune et de la flore est en effet source de nombreux enseignements.*

### Contexte

Au début des années 2000, l'idée de réaliser une cartographie régionale des mares émerge au sein du Groupe Mares. Après quelques tentatives, le projet ne s'est pas concrétisé mais a été relancé en 2013. En effet, avec le développement des Systèmes d'Information Géographique (SIG), il était devenu facile de compiler les données.

### Objectifs de l'outil

- la réalisation d'une carte la plus exhaustive possible des mares des Hauts-de-France ;
- la mise en place d'un inventaire participatif pour impliquer et sensibiliser le grand public, les collectivités et les entreprises sur la protection des mares.

### Finalités et perspectives

- Avoir un jeu de données disponibles sur le semis de mares à l'échelle régionale : traitement ultérieur dans le cadre d'études écologiques (programme de recherche, programme de conservation, programme d'action de restauration), de paysages, de schémas locaux de Trame Verte et Bleue...
- Promouvoir les intérêts de la mare : un réservoir de biodiversité (amphibiens, libellules...), une réserve d'eau (pour le bétail et la lutte contre les incendies), une aide contre l'érosion des sols, un outil pédagogique idéal pour faire comprendre le fonctionnement d'un écosystème...
- Après avoir collecté l'information sur leur localisation, possibilité de faire des inventaires faune et flore des espèces présentes dans les mares.

### Mise en place de l'outil

Il a été proposé de compiler les données déjà existantes auprès des différents partenaires régionaux et de les mettre à disposition. Le Groupe Mares a souhaité mettre en place un outil cartographique sur internet qui permettrait de visualiser ces données et de compléter l'inventaire. Faute de moyens, il n'a pas été possible de développer intégralement l'outil. Cependant, le CEN Haute-Normandie (aujourd'hui CEN Normandie Seine) a créé un outil similaire à l'échelle de la Normandie et l'a déployé au printemps 2016. Une convention a été signée entre le CEN Nord – Pas-de-Calais et le CEN Normandie Seine pour permettre de récupérer leur outil et de l'adapter à l'échelle des Hauts-de-France. Son lancement officiel s'est déroulé le 7 juin 2018 à Oudezeele (59).

### Utilisation de l'outil

Cette cartographie interactive des mares des Hauts-de-France est à destination du grand public et des structures publiques et professionnelles. Cet outil permet de saisir en ligne, la localisation des mares, les caractéristiques des mares et les espèces faune / flore observées dans les mares. Il est possible de localiser les mares disparues et d'intégrer des photos. En accès libre via le site web du Groupe mares (groupemares.org), il est possible de visualiser la cartographie de l'ensemble des mares de la région, mais également de faire une recherche par département, par intercommunalité ou par commune.



*Pour saisir une mare dans l'outil, seules quelques informations sont obligatoires, à savoir la date d'observation, le nom de l'observateur, le type de mare (de prairie, de culture...), le stade d'évolution de la mare et enfin si de la faune et de la flore ont été observées.*

*Avec un accès connecté, il est possible de :*

- visualiser les mares au sein du territoire de la structure identifiée,
- de consulter les données au sein du territoire,
- d'avoir un accès aux données de localisation et de caractérisation des mares,
- de saisir des données de localisation et de caractérisation des mares,
- d'exporter les données.



*Lancement officiel de l'outil de recensement le 7 juin 2018 à Oudezeele (59)*



*Mise en situation sur le terrain lors du lancement officiel*



# Accompagner les politiques publiques

Accompagner les politiques publiques : missions scientifiques, techniques et pédagogiques pour garantir une préservation durable du patrimoine naturel...



Pour les ZNIEFF en 2018 :

**17** ZNIEFF de type 1 ont été validées par le CSRPN (régional) et l'UMS PatriNat (national) :  
**14** ZNIEFF dans le Nord ;  
**3** ZNIEFF dans le Pas-de-Calais ;  
**6** ZNIEFF sur le littoral ;  
**4** ZNIEFF étendue.

Au total, l'inventaire recense en Nord Pas-de-Calais :

**378** ZNIEFF de type 1 ;  
**29** ZNIEFF de type 2.

## Actualiser certains zonages d'inventaires

*L'inventaire des ZNIEFF et l'inventaire du patrimoine géologique s'inscrivent dans le cadre de l'article. L. 411-5 du Code de l'environnement qui précise que l'Etat assure la conception, l'animation et l'évaluation de l'inventaire du patrimoine naturel qui comprend les richesses écologiques, faunistiques, floristiques, géologiques, minéralogiques et paléontologiques. Ce sont les outils nationaux privilégiés pour la connaissance du patrimoine naturel et ses enjeux de conservation. Leurs données sont mises à disposition des gestionnaires, des décideurs du territoire et des citoyens, comme outil d'information et d'aide à la décision.*

**Actualisation permanente des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF)**

En 2018, le CEN s'est chargé d'actualiser certaines ZNIEFF en fonction de l'ancienneté de leurs données et du manque de connaissance. Ainsi, 17 ZNIEFF de type 1 ont été validées par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) et l'UMS PatriNat (ex - Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN)). En outre, des réunions ont été organisées avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, la DREAL, le Conservatoire Botanique National de Bailleul, le Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord – Pas-de-Calais et Picardie Nature pour une coordination à l'échelle Hauts-de-France. Par ailleurs, des réunions spécifiques sur les ZNIEFF ont été organisées avec le groupe connaissance du CSRPN.

Par ailleurs, en 2018, l'UMS PatriNat a mis en place des ateliers intitulés « Amélioration de la méthodologie du programme ZNIEFF ». Le Conservatoire a participé à ces réunions en faisant remonter son expérience sur le sujet dans le but d'améliorer le guide méthodologique national du programme ZNIEFF.

Depuis 2016, il existe un rapprochement entre les secrétariats scientifiques de l'inventaire portés par chaque CEN dans les anciennes régions. Bien que le cadrage général de la DREAL soit commun, le travail se fait en parallèle en Nord Pas-de-Calais et Picardie. Il est prévu à terme de n'avoir plus qu'une seule démarche.

*Qu'est-ce que l'inventaire des ZNIEFF ?*

Une ZNIEFF est l'identification scientifique d'un secteur du territoire national particulièrement intéressant sur le plan écologique. L'ensemble de ces secteurs constitue l'inventaire des espaces naturels exceptionnels ou représentatifs du patrimoine biologique évoqué ci-dessus.

Nous distinguons deux types de ZNIEFF :

- les ZNIEFF de type 1 recensent les secteurs de très grande richesse patrimoniale (milieux rares ou très représentatifs, espèces protégées...) et sont souvent de superficie limitée ;
- les ZNIEFF de type 2 définissent les ensembles naturels homogènes dont la richesse écologique est remarquable. Elles sont souvent de superficie assez importante et peuvent intégrer des ZNIEFF de type 1.

## Actualisation de l'inventaire régional du patrimoine géologique (IRPG)

### Qu'est-ce que l'inventaire du patrimoine géologique ?

L'inventaire du patrimoine géologique recense, documente, évalue la valeur patrimoniale et le besoin de protection des sites et objets (patrimoine *in situ* et *ex situ*) qui constituent le patrimoine géologique national.

### Quels ajouts en 2018 ?

Dans le cadre de son actualisation en continu, l'IRPG intègre deux thématiques géologiques de grande envergure géographique. Pour chacune, l'exhaustivité ne pouvant être atteinte dans un premier temps, ce sont :

- 5 fiches rédigées pour présenter les éléments topographiques liés à la tectonique et la karstification de la craie (1 générale, 3 dans le Pas-de-Calais et 1 dans la Somme) ;
- 7 fiches pour présenter le gisement houiller du Nord – Pas-de-Calais (1 générale, 3 dans le Pas-de-Calais, 3 dans le Nord).
- Une 13<sup>e</sup> fiche présente un patrimoine *ex situ* très atypique : les peintures murales de l'ancienne faculté des sciences de Lille qui témoignent de la manière dont leurs auteurs comprenaient leur environnement géologique au début du XX<sup>e</sup> siècle.

## Animer un plan d'actions régional pour la géodiversité (PAG)

Ce « Plan d'action géol' » vise à préserver durablement le patrimoine géologique présent en région Hauts-de-France. Les actions qui le construisent sont organisées selon les grandes missions des Conservatoires. Pour mener certaines d'entre elles, les CEN Hauts-de-France animent aux côtés de la DREAL, la Commission régionale du patrimoine géologique (4 réunions avec la CRPG en 2018).

### Actions de connaissance

Voir l'actualisation de l'IRPG (paragraphe précédent).

### Actions de protection

La loi Grenelle II (2010) ouvre la possibilité de créer un outil de protection réglementaire dédié au patrimoine géologique. A cette fin, le décret n°2015-1787 du 28 décembre 2015 a rendu les arrêtés préfectoraux de protection de géotope opérationnels (APPG).

En 2018, la CRPG a réfléchi, pour les 5 départements, à une première liste de propositions de sites en danger qui pourraient bénéficier de cet outil.

### Actions de gestion

- Le site de la Forteresse de Mimoyecques a été étendu en 2018 sur une partie des coteaux privés.
- Le plan de gestion de la Sablière d'Ohain a été renouvelé.
- Le renouvellement du plan de gestion de la RNN de la grotte et des pelouses d'Acquin-Westbécourt et des coteaux de Wavrans-sur-l'Aa et coteaux d'Elnes a été l'occasion d'intégrer un diagnostic géologique et de proposer l'ajout de ce site à l'IRPG.

### Actions de valorisation et de sensibilisation

- mise en ligne des fiches de l'IRPG sur le site de la DREAL et rédaction d'articles dédiés ;
- 2 animations grand public réalisées conjointement avec EDEN 62 sur la chapelle de Guémy et la Pointe de la Crèche ;
- 2 ateliers de sensibilisation des agents de l'État (dans le Boulonnais et en Baie de Somme) ;
- 2 animations thématiques lors des Assises nationales de la Biodiversité ;
- 1 communication orale sur les actions des Conservatoires Hauts-de-France dans le cadre d'un colloque national : « Les 10 ans d'inventaire national du patrimoine géologique » ;
- réflexion sur le lancement d'une collection d'ouvrages thématiques pour le grand public.

## L'IRPG en quelques chiffres :

### En 2017 :

**130** fiches Hauts-de-France  
(52 en Nord Pas-de-Calais, 78 en Picardie)

### En 2018 :

**1** réunion de la CRPG dédiée  
**1** réunion du CSRPN  
**13** fiches ajoutées  
soit **143** fiches Hauts-de-France  
(64 en Nord Pas-de-Calais,  
79 Picardie)  
**3,3 %** du territoire régional  
**16** sites littoraux : 90 % du littoral picard, 41 % du littoral NPC  
**51** carrières dont 15 en activité  
**9** fiches du patrimoine *ex situ*

## Le PAG en quelques chiffres :

**4** réunions de CRPG, une vingtaine d'experts mobilisés

Le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais gère **7** sites recensés à l'IRPG :

- la RNR des Anciennes carrières de Cléty ;
- la RNR de la Forteresse de Mimoyecques ;
- la RNR de Lostebarne et Woohay ;
- la coupe de l'Herpont ;
- la RNR des Monts de Baives ;
- la sablière d'Ohain ;
- la carrière de l'Horipette.

Point de vue depuis les coteaux de Wavrans-sur-l'Aa, les reliefs de la RNN proposent de très beaux points de vue dont la lecture (topographie, de l'occupation des sols et des paysagés) est riche d'enseignements pour comprendre la structure géologique de cette région, son histoire et les relations homme/territoire. © G. Guyétant (62).





## Animation de 4 documents d'objectifs :

- Le Marais de Balançon (ZPS) ;
- Les Landes, mares et bois acides du plateau de Sorrus et Saint-Josse (ZSC) ;
- Le Marais de la Grenouillère (ZSC) ;
- Le Coteau de Danne et de Camiers (ZSC).

# Participer à la constitution du réseau européen Natura 2000

Animation de documents d'objectifs (Docobs)

4 documents d'objectifs animés sur les sites Natura 2000 suivants :

- Le Marais de Balançon (ZPS) ;
- Les Landes, mares et bois acides du plateau de Sorrus et Saint-Josse (ZSC) ;
- Le Marais de la Grenouillère (ZSC) ;
- Le Coteau de Danne et de Camiers (ZSC).

L'animation des documents d'objectifs sur ces sites a pour objectif principal de sensibiliser les propriétaires comme les usagers aux enjeux Natura 2000. Des rencontres et échanges ont été programmés avec les acteurs locaux afin d'évaluer la possibilité de mettre en place des contrats et chartes Natura 2000 sur de nouvelles parcelles afin de poursuivre et conforter la gestion et la préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Des comités de suivi ont également eu lieu avec les acteurs locaux déjà engagés dans cette démarche.

Marais de Balançon (ZPS)

1 charte Natura 2000 est signée sur le marais de Villiers (Saint-Josse) et 1 autre en cours de signature sur le marais de Balançon. La charte vise à s'engager sur des bonnes pratiques de gestion du marais (ne pas utiliser de produits phytosanitaires, éviter les interventions en période de reproduction des oiseaux...) pour une durée de 5 ans. Elle peut être signée par tous les propriétaires ou usagers souhaitant marquer leur adhésion à la préservation du marais et de ses milieux naturels.

Suivi du Butor étoilé : Le Butor étoilé (inscrite à l'annexe 1 de la directive Oiseaux) est une espèce prioritaire du document d'objectifs du marais de Balançon et fait donc l'objet d'un suivi annuel particulier. Après 5 années d'inventaires réalisés (depuis 2014), un 1<sup>er</sup> mâle chanteur avait été contacté en 2017 sur la commune de Rang-du-Fliers. En 2018, il n'a pas été entendu, mais il a été observé le 16 avril sur le marais de Cucq-Villiers.

Les Landes, mares et bois acides du plateau de Sorrus et Saint-Josse (ZSC)

1 contrats Natura 2000 est en cours pour la gestion des 2 communaux de Saint-Josse et du Communal de Sorrus. Ce contrat permet de maintenir et restaurer les espèces et habitats naturels remarquables de ces trois entités. La fauche exportée permet notamment de maintenir des végétations acidiphiles oligotrophes d'intérêt sur le communal de Saint-Josse tandis que les débroussaillages des abords de mares sur Sorrus participent à la restauration des mares pour le Triton crêté (inscrite à l'annexe 2 de la directive Habitat-Faune-Flore).

Le Coteau de Danne et de Camiers (ZSC)

Grâce à l'animation Natura 2000 des échanges réguliers ont lieu avec les acteurs et usagers du site. Ce travail de concertation a permis d'aboutir à la signature d'un bail rural à clauses environnementales et d'une convention d'entretien avec un agriculteur local sur 21 ha de coteaux, soit 21 % du site Natura 2000. Une gestion extensive en faveur des habitats d'intérêt communautaire et des espèces associées y est donc pratiquée depuis le printemps 2018.



*Suivi du Butor étoilé (62)*



*Coteau de Danne Camiers (62)*

# Accompagner la séquence « Éviter, réduire, compenser »

*Le CEN accompagne, à leur demande, des porteurs de projets dans la mise en oeuvre de leur séquence ERC en contractualisant avec eux. Il se réserve le droit de ne pas donner suite à la sollicitation si le projet impactant n'est pas conforme à son éthique.*

*Cette séquence vise à éviter et réduire au maximum les impacts sur les milieux naturels causés par des projets d'aménagement. Les impacts résiduels sont alors compensés en créant ou restaurant des milieux favorables.*

Dans l'accompagnement de cet exercice, le CEN est notamment attentif à :

- la hiérarchie entre l'évitement, la réduction puis la compensation ;
- l'antériorité de la compensation sur la destruction ;
- l'équivalence écologique entre les milieux détruits et ceux restaurés ;
- l'atteinte d'un objectif de gain net pour la biodiversité ;
- la pérennité des mesures ;
- leur additionnalité par rapport aux politiques publiques existantes.

Le Conservatoire d'espaces naturels tient une base de données transparente des activités réalisées dans ce cadre. Il sollicite l'avis de son Conseil scientifique et intervient après délibération de son Conseil d'administration.

## Chiffres clés 2018

- 1 charte éthique commune aux CEN des Hauts-de-France approuvée par le Conseil scientifique et les deux CA. Elle pose les bases de l'implication des CEN dans ce champ complexe : chronologie de la séquence, antériorité de la compensation sur l'impact, pérennité, additionnalité, vision en réseau, obligation de résultats, transparence.
- 1,5 ha acquis de zone humide à restaurer sur la commune de Roost-Warendin pour compenser la destruction de pieds d'Oenanthe aquatique et de Butome en ombelle par le Syndicat mixte de la plateforme de Dourges.
- 4 « notes des possibles » élaborées pour la compensation écologique d'impacts prévisibles sur le patrimoine naturel par : la société Lidl (installation d'une plateforme logistique à Lillers, piste aujourd'hui abandonnée) ; la société Stilnor (lotissement à Socx projeté) ; la société Valeco (installation d'un parc éolien à Audincthun en cours) ; la société Francelot (lotissement à Coudekerque village réalisé).
- 16 068 euros de travaux de restauration écologique effectués sur deux sites de compensation (à Nieppe et Féchain) financés intégralement par le Syndicat mixte de la plateforme de Dourges dans le cadre de mesures compensatoires lui incombant.

## Le CEN peut porter une mesure compensatoire si :

- le projet impactant crée des dommages écologiques compensables ;
- la séquence ERC\* est respectée ;
- la mesure compensatoire est pérenne, réalisable et permet un gain net de biodiversité.

Pour chaque dossier, le Conservatoire contractalise avec le porteur de projet impactant après avis du Conseil Scientifique et Technique (CST) et délibération du Conseil d'administration (CA).

\* ERC : éviter, réduire, compenser

\* CSRPN : Conseil scientifique régional de protection de la nature



# Accompagner des projets de développement des territoires

## Chemin de la craie

En 2018, une gouvernance collégiale a pris forme autour du chemin de la craie à travers un pilotage assuré par le Parc naturel régional des Caps et marais d'Opale et la participation active de nombreux acteurs du territoire : Conservatoire d'espaces naturels, fondation énergies croisées, office du tourisme, Eden 62 ...

Le projet qui prend forme sur la cuesta sud du Boulonnais est toujours articulé autour d'un événement annuel : le week-end de la craie (trail, animations nature, expositions culturelles) et la construction d'un chemin virtuel (une application mobile) autour des points d'intérêt présents sur ce territoire (dont plusieurs sites naturels gérés par le Conservatoire).

## Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI)

Le CEN a été sollicité pour siéger officiellement dans la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires du Nord qui a pour mission de produire un plan répondant à la nécessité de développer de façon maîtrisée les sports de nature, en veillant au respect environnemental tout en tenant compte des enjeux touristiques et de développement. Thierry Bernard et Jacques Rougé (administrateurs) ont été désignés respectivement titulaire et suppléant pour y représenter le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais. Le Conservatoire siège également à la CDESI du Pas-de-Calais.

## Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) Scarpe Amont

La Commission locale de l'eau du Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) Scarpe-Amont a été installée en 2018. Cette commission est un parlement local de l'eau qui réunit les usagers et décideurs politiques chargés de collaborer pour la préservation de la ressource avec l'animation de la Communauté urbaine d'Arras qui porte le schéma. C'est Claudine Joalland, Vice-Présidente, qui a été nommée pour représenter la structure et porter la voix de la préservation des zones humides, milieux si précieux.

Par ailleurs, le Conservatoire d'espaces naturels participe toujours aux commissions locales de l'eau des SAGE Escaut et Canche et aux commissions thématiques de tous les autres SAGE du Nord et du Pas-de-Calais.

## Programmes LEADER

Le CEN siège aux comités de programmation LEADER du Pays du Boulonnais et du Pays du Montreuillois où il est représenté respectivement par Bernard Bril et Céline Fontaine. Pour rappel, l'objectif du programme LEADER est le développement durable d'un territoire, au sens large. Le comité de programmation sélectionne les projets qui font l'objet d'une subvention européenne à ce titre.

## Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers du Nord (CDPENAF)

Le Conservatoire d'espaces naturels siège à la Commission départementale des espaces naturels agricoles et forestiers (CDPENAF) du Nord, depuis août 2015. Dans ce cadre, le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais participe, en moyenne, à 10 réunions par an.


Le rôle de cette commission est d'émettre des avis sur les documents d'urbanisme :

- le plus souvent, un avis simple (consultatif) ;
- sur de rares sujets précis, un avis conforme.

Le Préfet s'appuie ensuite sur cette commission pour statuer sur ces documents.

## Schéma départemental des espaces naturels du Pas-de-Calais

À l'initiative du Département, le Conservatoire a été associé aux travaux de mise en place du Schéma départemental des espaces naturels du Pas-de-Calais.



Coteaux de Dannes Camiers (62)

# Accompagner les collectivités dans leurs politiques d'aménagement du territoire

Historiquement très présent auprès des communes avec lesquelles il développe de multiples partenariats pour la gestion des sites naturels, le Conservatoire d'espaces naturels a fait le choix, il y a quelques années, d'investir l'échelon intercommunal et de nouer des relations avec les collectivités pour la mise en oeuvre de programmes de préservation / valorisation transversaux et répondre à un besoin d'accompagnement dans la planification de l'aménagement du territoire.

Fin 2018, le Conservatoire a signé des partenariats avec les Communautés d'agglomération des deux baies en Montreuillois, du Douaisis, du Grand Calais Terres et Mers, de Maubeuge Val de Sambre, de Valenciennes Métropole, la Communauté de communes Flandre intérieure et le Syndicat mixte de l'Union des syndicats d'assainissement du Nord. Les projets mis en oeuvre sont divers : élaboration d'un schéma des espaces naturels, programme d'actions pour les chiroptères, accompagnement pour la gestion écologique d'espaces d'intérêt communautaire, programmes de sensibilisation des publics.

Des discussions devraient aussi aboutir à des partenariats avec la Communauté urbaine d'Arras, le Syndicat mixte de la vallée de la Selle et le Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa pour des projets à débiter en 2019.

## Zoom sur une réalisation 2018

La Communauté d'agglomération des deux baies en Montreuillois (CA2BM) est née de la fusion de trois intercommunalités il y a deux ans. Cherchant à remettre à plat les connaissances sur son patrimoine naturel afin d'agir efficacement en sa faveur dans un second temps, elle a noué un partenariat avec le Conservatoire pour l'élaboration d'un schéma des espaces naturels qui vise à :

- hiérarchiser les enjeux naturels : phase 1 ;
- bâtir un plan d'actions en faveur des milieux et espèces : phase 2.

Le Conservatoire a ainsi défini à l'échelle communale, les niveaux d'enjeux en prenant en compte la vulnérabilité des espèces et la responsabilité de la CA2BM pour chacune. Le tout a été passé au filtre de la protection pré-existante afin de définir des priorités d'actions. La 2<sup>e</sup> phase de l'étude en 2019 visera donc à élaborer un plan d'action communautaire en relation avec les acteurs du territoire agissant pour la protection de la nature.

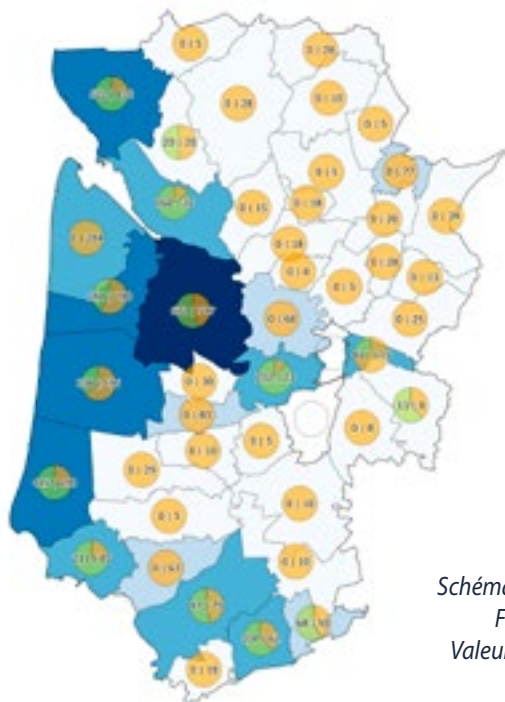


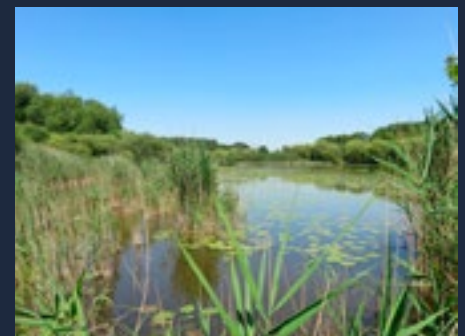
Schéma espaces naturels de la CA2BM :  
Flore patrimoniale par commune  
Valeurs d'enjeux en espaces protégés /  
hors espaces protégés



Signature d'une convention cadre avec la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole, lors des Assises nationales de la Biodiversité à Valenciennes (juin 2018).



Lagunes de Fresnes-sur-Escaut, sur le territoire de Valenciennes Métropole (59)



Marais d'Aubigny-au-Bac, sur le territoire de Douaisis Agglo (59)



Remparts de Montreuil-sur-Mer, sur le territoire de la Communauté d'agglomération des deux baies en Montreuillois (62)



# Contrat de ville avec la commune de Lillers

## « Invitons la nature dans le quartier ! »

Une partie de la commune de Lillers étant classée en QPV (Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville), la mairie a fait appel au CEN pour mener un projet de revégétalisation et d'accueil de la biodiversité dans le cadre du Contrat de Ville 2018.

Les actions proposées étaient à destination de la jeune génération, en partenariat avec la commune de Lillers, le Conseil Citoyen, le Centre social, l'association SoLillers et la CABBALR. Un mécénat de la Société Idex a permis de financer une partie du projet.

9 actions ont été assurées sur le QPV, partant de la définition des objectifs du projet et lieux d'action par les habitants eux-mêmes (via des réunions publiques participatives), puis la mise en place d'actions concrètes, ayant pour but de revégétaliser et aménager des zones « délaissées » au cœur même du quartier.

Ces actions concrètes se sont déroulées sous forme d'ateliers participatifs afin de favoriser le lien inter-générationnel et la cohésion sociale, et de permettre aux habitants de s'exprimer et faire connaître leurs attentes :

- Construction d'aménagements en faveur de la biodiversité (nichoirs, hôtel à insectes, abris à hérisson, etc.) afin de montrer que l'on peut accueillir la biodiversité par des aménagements simples, ludiques et peu coûteux ;
- Plantations d'arbres et arbustes d'essences locales au Parc Trystram et au Passage de la gare ;
- Atelier « Graffiti végétal : verdissons les murs de notre quartier ! » afin d'embellir de façon ludique et créative l'école Jacques Prévert ;
- Visite et échanges sur les nouveaux locaux du CEN par les élèves du Lycée Professionnel du Bâtiment Flora Tristan ;
- Temps fort de restitution des travaux menés par les habitants en partenariat avec tous les partenaires du projet : visite des lieux du quartier aménagé, expo photos des actions menées.

Ce projet représente donc au total : 3 réunions participatives ; près de 180 personnes ayant participé aux ateliers ; une très forte mobilisation des bénévoles du centre social, de SoLillers et du CEN ; 220 arbres et arbustes plantés ; des aménagements en faveur de la biodiversité installés au Passage de la gare ; la renaissance du Conseil Citoyen qui s'essouffait faute d'actions concrètes ; des enfants et habitants sensibilisés à l'importance d'accueillir la biodiversité autour de chez soi.

Ce projet a été le premier projet d'importance mené en partenariat avec la commune de Lillers, et a permis de renforcer ce partenariat en développant d'autres projets en parallèle : projet pédagogique de réhabilitation de la mare du jardin communautaire avec l'école Prévert et SoLillers, et diagnostic et mise en place d'un plan de gestion différenciée sur la commune. Ce dernier projet relance le partenariat pour 2019 puisque la commune a à nouveau fait appel au Conservatoire pour le Contrat de ville 2019 : l'objectif étant de sensibiliser les habitants aux nouvelles pratiques de gestion des espaces verts mise en place par la commune dans le cadre de la gestion différenciée.



*Aménagements en faveur de la biodiversité réalisés par les habitants dans leur quartier*



*Fabrication d'un hôtel à insectes*



*Plantations d'arbres et arbustes d'essences locales*



*Les habitants se mobilisent en famille*



# Participer aux dynamiques de réseaux

## Animer le plan d'actions sur les espèces exotiques envahissantes (EEE)

*Le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais anime le plan d'actions sur les espèces exotiques envahissantes à l'échelle des Hauts-de-France en collaboration avec le Conservatoire de Picardie.*

### Réalisation d'une enquête sur l'implication des partenaires régionaux sur les espèces exotiques envahissantes

Le CEN a élaboré, avec l'aide de la DREAL, un questionnaire à destination des partenaires régionaux impliqués sur la thématique des espèces exotiques envahissantes (collectivités, associations, établissements publics...). Le but de cette enquête était de connaître leur implication actuelle en terme de connaissance, de gestion, de communication et de formation ainsi que leur possible participation dans le cadre d'une future stratégie régionale sur le sujet. De plus, leurs attentes sur les EEE ont été recensés afin d'orienter les actions à mettre en place dans le cadre de cette future stratégie. L'analyse des résultats de cette enquête a été centralisée dans un rapport.

### Présentation auprès du Conseil Scientifique Environnement Nord Pas-de-Calais (CSENPC)

Le Conseil Scientifique Environnement Nord Pas-de-Calais (CSENPC) a organisé une journée thématique sur les Espèces « nuisibles, envahissantes... ». Le CEN y a participé et a présenté le travail de hiérarchisation des espèces animales exotiques envahissantes en Nord – Pas-de-Calais réalisé en collaboration avec de nombreux partenaires.

## Participation au programme INTERREG SAPOLL (Sauvons nos pollinisateurs)

*D'ici à 2020, le projet Interreg SAPOLL vise à mettre en place un plan d'actions transfrontalier pour la conservation des pollinisateurs sauvages. Représentant une vision transfrontalière en termes d'enjeux et d'objectifs, ce plan stimulera la mise en place d'initiatives en faveur des pollinisateurs. Co-construit avec tous les acteurs du territoire (citoyens, gestionnaires d'espaces naturels, politiques) et adapté aux contextes régionaux spécifiques, ce plan permettra de bénéficier d'actions coordonnées et de synergies. Une bouffée d'air frais à venir pour les pollinisateurs de notre territoire. Parallèlement au plan d'actions, le projet SAPOLL comprend aussi la réalisation d'activités complémentaires (sensibilisation du public, mobilisation des réseaux d'observateurs, suivi scientifique) nécessaires à sa mise en place et à sa réussite.*



Renouée du Japon



Crassule de Helms







## Quelques chiffres :

**135** structures impliquées

**2** réunions plénières par an

**1** opération nationale de

sensibilisation du grand public :

«La Fête des mares»

**36** animations proposées dans

ce cadre en 2018 à l'échelle des

Hauts-de-France (1<sup>ère</sup> Région de

France en nombre d'animations)

**2** gazettes éditées («Tintamare»)

**1** site internet

intégrant des outils collaboratifs :

**www.groupemares.org**

**1** page facebook

**8 133** mares recensées dans

l'outil dédié lancé en 2018

**1** brochure rééditée

**1** annuaire de compétences

et d'expériences sur la mare en

région Hauts-de-France actualisé

**1** exposition

**1** support de formation

## Animer le Groupe Mares

Toutes les structures régionales initiant des projets autour de la mare, plus largement des zones humides, et liés aux thèmes de protection, préservation, travaux de gestion, création et restauration, éducation et pédagogie autour des mares, peuvent rejoindre le Groupe Mares à tout moment. Aujourd'hui, plus de 135 structures sont régulièrement invitées aux réunions du Groupe Mares afin d'apporter leur contribution au développement de projets collectifs. Constitué d'une grande diversité d'acteurs (associations, collectivités, institutions, entreprises d'insertion, entreprises privées...) le Groupe Mares répond ainsi à ces objectifs dans une vision globale et démocratique qui intègre les attentes de chacun.

### Le Groupe Mares est un réseau d'acteurs dont les objectifs sont de :

- fédérer les structures autour d'un même thème ;
- mutualiser et échanger les compétences et connaissances de chacun ;
- communiquer les savoir-faire et les compétences des structures ;
- éduquer, informer/former les publics, sensibiliser au respect de l'environnement et des milieux naturels ;
- monter des projets communs, rechercher des modalités de financements pour la mise en œuvre de ces projets ;
- s'associer aux démarches et événements organisés par toute structure sur ce thème.

Le fonctionnement du Groupe Mares Hauts-de-France repose sur des bases démocratiques et participatives.

### Les projets du Groupe Mares s'articulent autour de trois axes de travail :

#### Animation et développement du réseau

- Véritables « ciment » de la dynamique du réseau, les réunions plénières ont pour objectif de faciliter les rencontres et les échanges d'expériences, et de permettre de définir collectivement les orientations et projets. Elles consistent en la découverte d'un site ou d'une thématique, sur proposition d'un membre du Groupe et d'un temps de réunion plénière et d'échanges.

#### Éducation à l'environnement et sensibilisation des acteurs

- Coordination de la Fête des mares en Hauts-de-France : cet événement de sensibilisation grand public pour la découverte des mares est organisé la première semaine de juin de chaque année. Le secrétariat du Groupe Mares se charge de la coordination locale et participe au comité de pilotage national. En 2018, la région Hauts-de-France devient la première région en nombre d'animations.
- Édition de deux lettres d'information, le *Tintamare*, dont un numéro spécial « inventaires et recensements des mares ».
- Mise à disposition de brochures de type « guide pratique » pour le grand public.
- Mise à disposition d'une exposition sur les mares.
- Mise à disposition d'un support de formation pour sensibiliser les publics à l'utilité des mares (destiné aux associations et aux collectivités).

#### Connaissance du semis de mares régional

Depuis quelques années, le Groupe Mares a le projet de faire le recensement des mares régionales. Son lancement officiel a eu lieu en juin 2018 à Oudezele avec de nombreux partenaires et financeurs. Cette cartographie interactive des mares des Hauts-de-France est à destination du grand public et des structures professionnelles. Cet outil permet de saisir en ligne, la localisation des mares, les caractéristiques des mares et les espèces faune / flore observées. Il est également possible de localiser les mares disparues. Les objectifs sont ainsi d'impliquer et sensibiliser le grand public sur la protection des mares mais également d'avoir des données disponibles à utiliser dans le cadre d'études écologiques, de paysages, de schémas locaux de TVB...

Fin 2018, 8 133 mares sont recensées dans l'outil dont 297 depuis le lancement en juin. Sur les 47 inscriptions effectuées, 23 ont contribué à l'inventaire. On note 1350 visites depuis le lancement du site internet.

# Réseau des gestionnaires de réserves naturelles



*L'année 2018 a été marquée par la remise en place d'un cadre avec la DREAL et la Région pour le futur réseau des gestionnaires d'espaces naturels qui sera installé en 2019.*

## Géodiversité

Depuis 2011, le CEN Nord Pas-de-Calais, par l'intermédiaire de sa chargée de mission patrimoine géologique, participe aux stratégies et actions de la Commission Patrimoine géologique de Réserves naturelles de France.

En 2018, après deux années de construction, la Commission Géol' a vécu la première année de son programme d'action, GEODE. Engagé sur 3 ans, GEODE a pour objectif de faire progresser la prise en compte du patrimoine géologique dans la protection du patrimoine naturel, tant dans le réseau des espaces naturels que dans les actions des gestionnaires.

### *Les actions marquantes de 2018*

- le recrutement d'un chargé de projet géodiversité au sein de l'équipe de RNF ;
- la recherche de partenaires techniques et financiers ;
- la conception d'une base de données destinée aux gestionnaires pour leur faciliter la description géologique des espaces naturels ;
- la réédition, avec le BRGM, du poster pédagogique « Échelle des temps géologiques » ;
- la poursuite de l'intégration de la géodiversité et du patrimoine géologique dans la méthodologie des plans de gestion.

## Police de la nature : bilan 2018

28, c'est le nombre de surveillances de Réserves naturelles réalisées par les agents commissionnés au titre de la Police de l'environnement. Ils ont fait 16 relevés d'infraction et ont interpellé 8 contrevenants.

Cela se traduit par 7 rappels à la loi verbaux, 4 rapports de constatation (notamment sur la problématique « migrants » sur la RNR de Grande Synthe) et la rédaction d'une amende forfaitaire pour atteinte aux végétaux).

Les agents sont en cours d'investigation pour la rédaction d'un procès verbal pour travaux non autorisés en réserve naturelle.

Les agents commissionnés ont pu conclure une procédure ouverte en 2016 pour travaux non autorisés et circulation de véhicule à moteur en Réserve naturelle. Le parquet de Saint-Omer a réalisé une transaction pénale qui s'est traduite par le versement d'une amende de 4500 €.



*Surveillance sur les Réserves naturelles régionales gérées par le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais*





# Contributions aux réseaux de la connaissance

**RAIN** : Réseau des acteurs de l'information naturaliste

**CBNBI** : Conservatoire botanique national de Bailleul

## Transmettre des données naturalistes aux réseaux de la connaissance

### Nombre de données naturalistes transmises au RAIN :

- 30/01/18 : 19 plans de gestion mis en conformité pour la CNIL et 5 relevés phytosociologiques au CBNBI - RAIN flore et Centre de ressources du Centre Régional de Phytosociologie ;
- 26/03/18 : 5987 observations flore envoyées au CBNBI - RAIN flore ;
- 08/11/18 : 14 596 observations faune (tout groupe confondu) envoyées au GON - RAIN faune.

## Publications scientifiques par des membres de l'équipe permanente en 2018

FAUCHER L., HENOCQ L., **VANAPPELGHEM C.**, RONDEL S., QUEVILLART R., GALLINA S., GODE C., JAQUIERY J., ARNAUD J.-F., 2017.- When new human-modified habitats favour the expansion of an amphibian pioneer species: Evolutionary history of the natterjack toad (*Bufo calamita*) in a coal basin. *Molecular Ecology*, 26

URSENBACHERS., BEDDEKM., KAISERL., ZWAHLENV., HOLLIDAY J., **REY G.**, **VANAPPELGHEM C.**, 2017.- Génétique de la population des Vipères péliades (*Vipera berus* - Linnaeus; 1758 ; Serpentes : Viperidae) dans la région des Hauts-de-France - apport de la génétique à la conservation locale de l'espèce. *Bulletin de la Société Herpétologique de France*, 164 : 1-14

SPEIGHT M.C.D., **VANAPPELGHEM C.**, 2018.- *Dasysyrphus neovenustus* Soszynski, Mielczarek & Tofilski, (Diptera, Syrphidae): presence in Britain, France and Ireland. *Dipterists Digest*, 25 : 31-34

LEMOINE G., **HUBERT B.**, **VANAPPELGHEM C.**, RASMONT P., FOLSCHWEILLER M., DROSSART M., FRANCOIS N., GADOUM S., NICOLAS B., **REY G.**, SEIGNEZ N., VAGO J.-L., 03/2018.- Atlas préliminaire des bourdons (genre *Bombus*) du Nord et du Pas-de-Calais. *Bulletin de la Société Entomologique du Nord de la France, Supplément au n°36* : 55 p.

**REY G.**, **MARESCAUX Q.**, Centrale Hétérocères – GON, 01/2018.- Observations récentes : La Noctuelle du Thélyptéris. *La lettre du ch'ti bombyx*, 25

CLAUDE J., **VANAPPELGHEM C.**, 2017. Syrph the Net : une méthode d'évaluation mesurant l'impact de la gestion d'espaces naturels testée par un réseau de gestionnaires. In : *Les invertébrés dans la conservation et la gestion des espaces naturels : Actes du colloque de Toulouse du 13 au 16 mai 2015. Patrimoines naturels 76. Muséum national d'Histoire naturelle*

CATTEAU E., DERMAUX B., DUHAMEL F., DUHAYON G., HELIN V., **JANCZAK A.**, THELLIER P. & VEILLE F., 2017. Guide des excursions - Colloque « Valeurs et usages des zones humides » du 26 au 30 septembre 2017, au Conservatoire botanique national de Bailleul, à l'occasion des 30 ans du Centre régional de phytosociologie et des 70 ans de la Société botanique du nord de la France. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, 100 p. Bailleul

**REY G.**, **MARESCAUX Q.**, 2017.- *Lacanobia splendens* (Hübner, 1808), nouvel hétérocère pour le département du Pas-de-Calais (*Lep Noctuidae*). *Oreina*, vol. 40, p 32-33.

**MARESCAUX, Q.**, **DEVEZEAUX, N.** & **CUENOT, Y.**, 2018.- Mais qui fait encore de la botanique en 2017 ?- *Bull. Soc. Bot. N. Fr.*, 70 (4) : 56-57

**VANAPPELGHEM C.** 2018 – Syrph the Net. *Zones Humides infos*, 95-96 : 10



*Epistrophe eligans*

Au 1er janvier 2018, l'équipe permanente du CEN compte 33 salariés.

Son Conseil d'administration est composé de 20 administrateurs.

Son Conseil scientifique et technique repose sur la participation active de 30 membres ; tous experts dans leurs domaines.

En 2018, le Conseil d'administration s'est réuni 5 fois et les membres du bureau ont organisé 4 réunions.



# Vie associative et rapport financier

## Le Conseil d'administration (au 31/12/2018)

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CEN

#### LE BUREAU



**LUC BARBIER**  
Président  
Responsable équipe au PNR cap et marais d'Opale  
Membre individuel



**CLAUDINE JOALLAND**  
Vice-Présidente  
Retraîtée de la fonction publique territoriale  
Membre individuel



**PHILIPPE JULVE**  
Vice-Président  
Enseignant-chercheur en écologie à l'Université catholique de Lille, Représentant la Société de botanique du Nord de la France (SBNF)



**JACQUES ROUGE**  
Secrétaire  
Céologue retraité, Représentant la Société Céologique du Nord (SGN)



**CELINE FONTAINE**  
Trésorière  
Responsable études et accompagnement du territoire au CPIE Val d'Aurie, Représentant le Groupe naturaliste du Ternois (GNT)

#### LES ADMINISTRATEURS



**EMMANUEL FERNANDEZ**  
Adjoint technique  
Membre individuel



**DIDIER BRAURE**  
Cadre dans les télécommunications  
Membre individuel



**THIERRY BERNARD**  
Ingénieur de formation  
Membre individuel



**BERNARD BRIL**  
Professeur  
Membre individuel



**PATRICK SCHRAEN**  
Enseignant en économie au Lycée Agro-environnemental d'Aras  
Membre individuel



**ALAIN LEDET**  
Retraité de France Telecom (Orange)  
Membre individuel



**VINCENT COHEZ**  
Directeur Technique  
Membre individuel



**ALAIN DE JONCKHEERE**  
Professeur à l'Institut d'Hazebrouck, Représentant l'AMAP du Beau pays



**MATTHIEU DELHAIZE**  
Expert comptable de formation et chef d'entreprise  
Membre individuel



**CHRISTOPHE LEPINE**  
Représentant le CEN Picardie



**BENOIT TOUSSAINT**  
Représentant le Conseil Scientifique et Technique



**ALAIN WARD**  
Directeur d'école retraité, Représentant la Fédération Nord Nature Environnement



**BERTILLE VALENTIN**  
Chargée de mission relèvent conservation du Conservatoire botanique national de Baillieux (CBNB), Représentant le CBNB



**CHRISTOPHE LECURU**  
Représentant la société mycologique du nord de la France (SMNF)



**GAETAN CAVITTE**  
Retraité, Représentant le Groupe ornithologique et naturaliste du Nord et du Pas-de-Calais (GON)

MIS A JOUR LE 09/10/2018



Collège des membres de droit  
Collège des adhérents



## Le Conseil scientifique, garant de la rigueur scientifique, oriente et valide le mode de gestion des sites naturels, en lien avec le Conseil d'administration.

Il évalue également la pertinence des actions menées. Il est composé de personnes désignées pour leurs compétences scientifiques reconnues en région et pour l'intérêt qu'elles manifestent tant pour la préservation des milieux naturels que pour les actions du Conservatoire.

## Quelques chiffres :

**559** adhérents

**2948,56** heures de bénévolat

valorisées,

**10** conservateurs bénévoles



Journée «Portes ouvertes» au sein des locaux du Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais

## Le Conseil scientifique et technique (au 31/12/2018)

NOM Prénom	Spécialité
ARNAUD Jean-François	Génétique des populations
BIORET Frédéric	Connaissance et inventaires de la flore et de la végétation des milieux littoraux atlantiques et méditerranéens, cartographie environnementale, bioévaluation, aide à la gestion et aménagement des milieux naturels et semi-naturels.
BLONDEL Christophe	Botanique, phytosociologie, diagnostic, évaluation et gestion des milieux naturels...
BRABANT Hubert	Gestion des milieux naturels
CARRUETTE Philippe	Ornithologie, Gestion espaces naturels, Animation
CATTEAU Emmanuel	Phytosociologie
COMMECY Xavier	Ornithologie
COURTECUISSÉ Régis	Mycologie
DUHAMEL Françoise	Phytosociologie, typologie et cartographie des habitats et de la végétation, écologie de la restauration
FAUCON Michel-Pierre	Ecologie, conservation de la biodiversité et écologie de la restauration
FRANCOIS Rémi	Ecologie
HAUBREUX Daniel	Ornithologie, Entomologie
HAUGUEL Jean-Christophe	Bryologie, Phytosociologie, Gestion espaces naturels
HAUTEKEETE Nina	Biologie de la conservation, statistiques
HOUARD Xavier	Entomologie
JOLY Michel	Biogéographie, botanique, phytosociologie
KLEINPRITZ Gildas	Faune piscicole, milieux aquatiques
LIBOIS Roland	Zoobiogéographie
PERNIN Céline	Biologie du sol
PIQUOT Yves	Génétique des populations, changements globaux, réseaux de pollinisateurs
PRATTE Olivier	Ornithologie, Entomologie
RIGAULT Benoît	Faune piscicole, milieux aquatiques
SPINELLI Franck	Ecologie, Gestion
THERVILLE Clara	Systèmes socio-écologiques
TOUSSAINT Benoît	Inventaires botaniques, conservation de la flore, banque de semences, jardin pédagogique
TRUANT Fabrice	Gestion différenciée, gestion des milieux dunaires, flore
VERGNE Virginie	Etude des paléoenvironnements quaternaires, tourbières
VIGNON Vincent	Mammalogie
VOCHELET Emmanuel	Gestion espaces naturels

## Les adhérents et bénévoles

### Adhérents, sympathisants

Au 31 décembre 2018, l'assise citoyenne du Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais est confortée par l'adhésion de 559 membres.

### Bénévolat

En 2018, le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais a enregistré pas moins de 2948,56 heures de bénévolat, soit plus de 2 équivalents temps plein.

Par ailleurs fin 2018, 10 conservateurs bénévoles ont fait le choix de s'engager durablement auprès de l'association.

# Zoom sur quelques moments phares de la vie associative en 2018

## Assemblées Générales et Assemblée Générale Extraordinaire

- 21 avril 2018 : Assemblée générale à Gouvieux (60)
- 5 mai 2018 : Assemblée générale extraordinaire à Noeux-les-Auxi (62)
- 20 octobre 2018 : Assemblée générale à Proville (59)

## Rencontres adhérents

Nouveauté 2018, les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France ont lancé les « Rencontres adhérents ». Il s'agit d'événements originaux et exclusifs qui permettent de découvrir un site fermé au public ou de re-découvrir un site naturel sous un jour nouveau. Un temps est également dédié à la présentation des actions menées par nos associations afin d'échanger avec nos adhérents et mieux les connaître.

## Journée des conservateurs bénévoles

Les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France ont convié leurs Conservateurs bénévoles à une journée de partage d'expériences organisée sur le versant picard. 22 participants ont répondu à cette invitation. De nouvelles propositions ont émanées de cette rencontre afin de renforcer la présence des Conservateurs bénévoles sur les sites gérés par les Conservatoires d'espaces naturels.

## Journées « Portes ouvertes »

Le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais vous convie chaque année en septembre à découvrir ses locaux écoresponsables lors d'une journée « Portes ouvertes ». En 2018, cette journée était l'occasion de participer, en plus de la visite des locaux, à de nombreuses activités ludiques telles qu'une course au pollen (pour les enfants de 4 à 12 ans, accompagnés de leurs parents) ; une initiation aux plantes comestibles et médicinales ; un atelier de découverte de la mare ; un rallye nature ; des expositions et une conférence sur les pollinisateurs sauvages.



*Assemblées générales des Conservatoires d'espaces naturels du Nord Pas-de-Calais et de Picardie, le 21 avril 2018 à Gouvieux*



*Assemblées générales des Conservatoires d'espaces naturels du Nord Pas-de-Calais et de Picardie, le 21 avril 2018 à Gouvieux*



*Rencontre adhérent le 4 avril 2018 sur la RNR des Marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert (62)*



*Rencontre adhérent le 7 juillet 2018 sur le site de la Ferme à lunettes (59)*



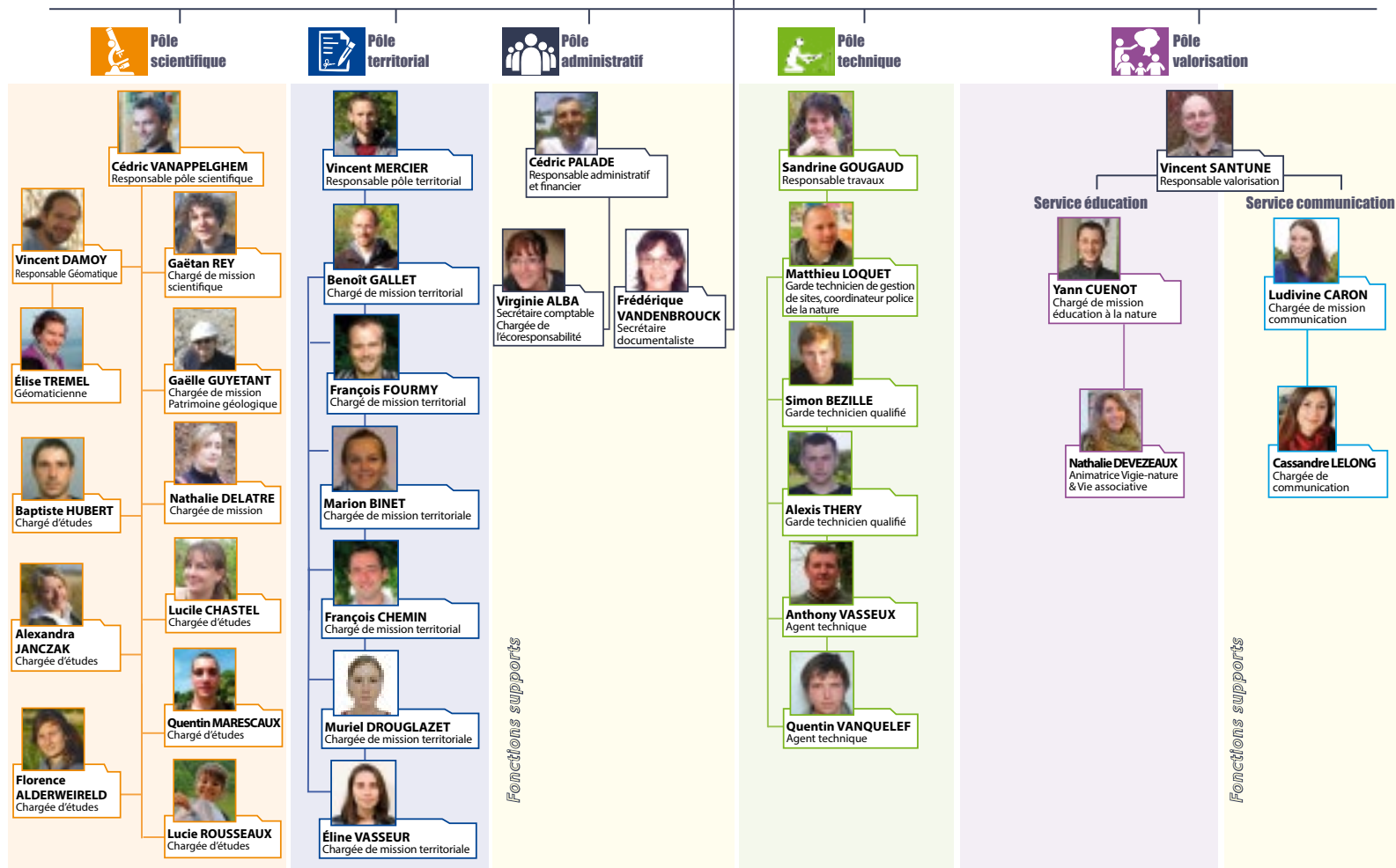
# L'équipe permanente (au 31/12/2018)

## Organigramme de l'équipe salariée

Mis à jour le 31/12/2018



**Vincent SANTUNE**  
Directeur



Stand de présentation du Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais (62)

# Vers un Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France



## Mutualisation avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

*L'année 2018 a été marquée par un renforcement de la dynamique autour du projet de rapprochement des Conservatoires d'espaces naturels du Nord/Pas-de-Calais et de Picardie. L'étude d'impact d'une fusion, réalisée sous l'égide de l'association des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France, a permis de vérifier sa faisabilité financière, juridique, fiscale et sociale.*

Les conseils d'administration Nord/Pas-de-Calais et Picardie se sont réunis en commun le 25 septembre afin de valider la trajectoire de rapprochement et un organigramme cible. En outre, une grille de cotisation commune a été validée pour avoir la même typologie d'adhérents et les mêmes montants.

Les équipes et membres des conseils d'administration se sont rassemblés lors d'un séminaire de travail le 15 octobre pour travailler sur les éléments de construction d'un Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France et initier des feuilles de route en ce sens.

Cette dynamique a abouti à la validation des grands principes d'une fusion de nos deux associations lors d'assemblées générales en octobre. Les membres se sont exprimés à une très large majorité en faveur du projet de fusion qui leur était présenté. A cette occasion un projet de logo du futur Conservatoire a été adopté.

Le Plan d'Actions Quinquennal (2018-2022) commun aux deux Conservatoires a reçu l'agrément du Préfet de Région et du Président du Conseil régional marquant ainsi la qualité de travail mené par nos structures et la confiance accordée par l'État et la Région.

Le rapprochement effectif se traduit aussi par une mutualisation de plus en plus importante des projets et productions.

Nous pouvons citer au titre de l'année 2018 la publication d'un calendrier nature Hauts-de-France, la sortie d'une plaquette jeune public sur la Vipère péliade (en lien avec le plan d'actions régional), une plaquette sur les chauves-souris des sites des Conservatoires, la lettre d'infos et autres documents communs.

Beaucoup de projets liés à la connaissance sont désormais pilotés à l'échelle Hauts-de-France : Inventaire Régional du Patrimoine Géologique (IRPG), accompagnement de l'actualisation permanente des ZNIEFF, plans d'actions (Vipère péliade, tourbières...), stratégie patrimoniale, boîte à outils des indicateurs de la qualité des zones humides. Tout ce travail se fait désormais en lien avec un Conseil scientifique et technique unique.

La question de la compensation a fait l'objet de la mise en place d'une doctrine commune relative à la mise en œuvre des mesures compensatoires.

Un projet Life, porté par le Conservatoire de Picardie, a aussi été l'occasion de travailler en commun et de porter un dossier ambitieux auprès de l'Europe en faveur de la restauration et conservation des tourbières alcalines.



*Séminaire interne commun pour les salariés et administrateurs, le 15 octobre 2018 à Argoules (80)*







## Faire un don au Conservatoire ?

**Vous pouvez désormais nous adresser vos**

**dons en ligne via la plateforme Hello Asso :**

**<https://bit.ly/2FzRy5w>**

Le don au Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais ouvre droit à une réduction fiscale car il remplit les conditions générales prévues aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

## Stratégie fédérale des Conservatoires d'espaces naturels au niveau national (FCEN)

« Avec leurs 3 000 sites gérés, leurs 8 000 adhérents et bénévoles et leurs 950 salariés, les Conservatoires d'espaces naturels constituent l'un des premiers réseaux de préservation de la nature en France. A l'heure où il est plus que nécessaire d'agir concrètement pour préserver ce patrimoine, nos associations ont choisi de se doter d'une stratégie fédérale de réseau pour les dix prochaines années ! Des perspectives passionnantes et innovantes pour faire encore plus tous ensemble ! »

*Stratégie fédérale de réseau votée par le CA de la Fédération le 23 juin 2018*

- 1 - Assurer une reconnaissance et une présence stratégique interrégionale, nationale et internationale
- 2 - Consolider le réseau, assurer sa cohérence et poursuivre son animation
- 3 - Adapter et consolider le modèle économique du réseau
- 4 - Accompagner le développement de l'assise citoyenne
- 5 - Développer et affirmer les fondamentaux scientifiques
- 6 - Renforcer et sécuriser l'assise foncière des Conservatoires d'espaces naturels
- 7 - Développer la communication auprès du grand public et la valorisation du réseau de sites gérés
- 8 - Accompagner le réseau dans la mise en oeuvre de la séquence «éviter - réduire - compenser»
- 9 - Accompagner les territoires pour une meilleure prise en compte de la biodiversité
- 10 - Contribuer au soutien technique et juridique du réseau

## Dons, mécénat

*2018 est remarquable quant au montant des dons et l'ampleur du mécénat en faveur des projets du Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais.*

De longue date nous sommes soutenus par Equiom, propriétaire des carrières de Lumbres et Dannes dans le Pas-de-Calais. Ce soutien vient appuyer nos actions en faveur des coteaux calcaires du Boulonnais et de l'Audomarois notamment.

En 2018, le Groupe des Naturalistes de l'Avesnois a souhaité nous léguer 5 000 euros avant sa dissolution que nous regrettons tant cette association a été remarquable par son engagement en faveur des espaces naturels de l'Avesnois.

Autre soutien, celui de la Fondation Nature et Solidarités 59, présidée par Eric Derville, qui a accordé 10 000 euros au Conservatoire.

Le 'Summer challenge' organisé par la direction des ressources humaines d'EDF Nord-Ouest a été renouvelé et les montants récoltés à cette occasion (3 000 euros) ont été versés au Conservatoire.

La Fondation de France s'est également investie (15 300 euros) pour soutenir nos démarches liés à l'implication des habitants et bénévoles dans nos projets.

La démarche de partenariat avec le monde de l'entreprise s'est renforcée, outre le travail avec Arcelor Mittal en faveur des zones humides de Mardyck, nous travaillons avec Eaux et Forces sur la Carrière de l'Horipette, STB Matériaux dans l'Avesnois, Toyota autour de l'usine de Valenciennes ou encore la SANEF.

# Ecoresponsabilité

## Ecocertification EMAS

*EMAS, Eco-Management and Audit Scheme, est un règlement européen qui permet à un organisme de s'engager dans une démarche volontaire d'amélioration continue de sa performance environnementale. EMAS n'est pas qu'un simple label, c'est un véritable outil méthodologique. Il se base sur un Système de Management Environnemental (SME) permettant une diminution et une meilleure maîtrise des impacts environnementaux. Il inscrit l'engagement d'amélioration environnementale dans la durée en permettant de se perfectionner continuellement.*

### *Un gage de crédibilité et de transparence*

L'enregistrement EMAS nécessite un engagement clair de la structure et notamment des instances dirigeantes en vue d'améliorer de façon continue les performances environnementales. Il s'appuie sur des procédures strictes et nécessite la validation d'un vérificateur agréé. Il est fait obligation de communication externe : les documents relatifs au SME, à savoir la politique et la déclaration environnementale, sont mis à disposition du public.

Consciente de son devoir de cohérence par rapport à son objet et à ses activités et dans un souci de transparence et d'exemplarité vis à vis de ses partenaires, l'association s'est investie depuis 2009 dans une démarche de management environnemental visant à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour réduire l'impact de ses activités sur l'environnement dans une démarche d'amélioration continue.

Le CEN a fait le choix d'opter pour l'enregistrement EMAS souhaitant que la démarche de management environnementale engagée soit validée par des auditeurs externes et assurer une transparence la plus complète possible. Seules 39 structures sont enregistrées EMAS en France dont trois dans le domaine de la protection de la nature.

### *Notre politique environnementale s'articule autour de 7 axes :*

- 1 - Réduire et mieux gérer les déchets
- 2 - Réduire et maîtriser les consommations d'énergie et de carburants
- 3 - Réduire les émissions de polluants
- 4 - Respecter la réglementation et les autres exigences
- 5 - Adopter une consommation éco-responsable
- 6 - Sensibiliser le personnel à la démarche EMAS
- 7- Faire connaître l'engagement EMAS à nos partenaires

### *Au quotidien cela se traduit à titre d'exemple par :*

- Le tri des déchets et la mise en place de filières dédiées
- L'entretien régulier des installations
- Le suivi des consommations (eau, électricité, gaz et carburant) et les mesures correctives en cas de consommation inhabituelle
- Une meilleure gestion du papier
- L'utilisation de produits éco-responsable (huiles éco-certifiées, bois non traité...)
- Le choix de nos prestataires selon des critères environnementaux
- Une meilleure gestion des déplacements...

En 2018, le Conservatoire d'espaces naturels s'est attaché à adapter son système de management environnemental au nouveau référentiel européen EMAS qui a notamment préconisé de formaliser une cartographie des processus et de décrire chacun d'entre eux. Un audit d'accompagnement et de remise à niveau a ainsi été réalisé pour nous permettre la prise en main de ce nouveau référentiel.





## Budget 2018 :

**Recettes :** 2 706 278.85 €

**Dépenses :** 2 656 765.89 €

**Résultat net :** + 49 512.96 €

## Rapport financier 2018 (situation au 31 décembre 2018)

Par Céline Fontaine, Trésorière.



### LE COMPTE DE RESULTAT

#### Formation du résultat net

Le résultat net s'établit à +49 512.96 euros. Il est la conséquence d'un résultat d'exploitation des activités de +71 801.45 euros, en progression de 20 578.42 euros par rapport à 2017, d'un résultat financier de -25 002.02 euros, stable par rapport à 2017 et d'un résultat exceptionnel de +2 713.53 euros.

#### Éléments liés à l'exploitation des activités

##### *Les produits*

Les produits d'exploitation augmentent sensiblement de 6% soit 155 584.06 euros et s'établissent pour 2018 à 2 703 565.32 euros.

Les plus fortes progressions concernent les opérations FEDER d'une valeur de 193 259.70 euros et les animations Natura 2000 DREAL d'une valeur de 54 139.00 euros ainsi que les partenariats négociés avec les communautés de communes, les communes et les privés pour une valeur totale de 243 905.89 euros. L'ensemble de ces opérations fait effectivement augmenter les produits de 283 185.40 euros.

Les plus fortes baisses concernent l'Agence de l'Eau Artois Picardie dont les actions représentent 721 999.83 euros et le Conseil régional des Hauts-de-France avec un volume d'opérations de 758 979.23 euros. La baisse globale représente 220 070.94 euros.

D'autres opérations viennent compléter les hausses des produits d'exploitation comme les subventions d'investissement virées au compte de résultat pour une valeur de 185 835.76 euros en augmentation de 55 543.29 euros. Cette variation corrobore la baisse de l'actif net au bilan. A noter également les produits de ventes et de prestations diverses d'une valeur de 34 713.50 euros en augmentation de 25 719.45 euros.

##### *Les charges*

Les charges d'exploitation augmentent de 135 005.64 euros, moins fortement que les produits. Elles s'établissent à 2 631 763.87 euros.

Les augmentations de charges concernent essentiellement les achats de prestations de travaux et de fournitures pour le fonctionnement de la structure qui s'établissent à 657 004.13 euros avec une augmentation de 59 572.31 euros. Dans la même proportion les charges de personnel augmentent de 59 570.88 euros et s'établissent à 1 419 575.89 euros. Le troisième centre d'augmentation des charges concerne les amortissements et notamment la construction du bâtiment. Les dotations aux amortissements augmentent de 71 822.99 euros pour une valeur totale de 213 371.48 euros. Au total les postes de charge en augmentation génèrent une variation de 190 966.18 euros.

Elle est compensée en partie par la baisse des services extérieurs et des impôts et taxes au total pour 55 959.74 euros. Les services extérieurs d'une valeur de 235 038.95 euros baissent essentiellement par la disparition de frais d'études et d'honoraires liés aux opérations de création des locaux qui ont pesé en 2017 et ne se retrouvent pas en 2018.

Les charges financières sont stables à 25 998.42 euros.

### Les éléments significatifs des activités

L'année 2018 a été marquée par la première année pleine au sein des nouveaux locaux. La fin du chantier de construction impacte directement les comptes. Le développement de l'activité s'est poursuivi (plus de sites et de projets) et se traduit notamment par un renforcement du nombre de partenaires financiers (montée en puissance des collectivités locales et des partenaires privés). Cela vient compenser certaines baisses (Conseil Régional notamment). Le recours aux fonds européens reste volontairement modéré compte tenu des délais de paiement et de la complexité des dossiers administratifs. Toutefois 2018 a été plus importante en consommation de FEDER du fait du programme de restauration de la RNR de Pont d'Ardres.

## LE BILAN

### Éléments permanents

À titre principal on notera une forte baisse des immobilisations corporelles de -109 578 .12 euros qui s'accompagne d'une baisse corrélative des subventions d'investissement au passif pour -84 221.63 euros.

### Éléments circulants

L'accroissement des activités en 2018 se réalise par la mise en œuvre d'engagements (conventions) à court terme. Les engagements à plus d'un an diminuent au travers de la baisse des produits constatés d'avance au passif pour -207 049.54 euros. Parallèlement le traitement des dossiers permet un accroissement des entrées de fonds se traduisant à l'actif par une baisse des subventions à recevoir (créances) de -622 479.70 euros et une forte augmentation de la trésorerie de 361 816.94 euros.

Il faut également noter un autre point d'amélioration financière avec la baisse importante des dettes fournisseurs de 230 497.73 euros.

### Faits marquants

L'année 2018 est la première où s'amortissent pleinement les importants investissements de 2017 notamment immobiliers (nouveau siège). Rappelons que la dotation aux amortissements a augmenté de 71 822.99 euros. Le programme d'acquisitions foncières est resté du même ordre en volume que l'année précédente.

### Trésorerie

Au 31 décembre 2018 les disponibilités à l'actif représentent 532 055.75 euros en comptes courants bancaires ou comptes d'épargne.

Les dettes financières au passif représentent 1 061 411.21 euros dont 444 311.24 euros à moins d'un an, le reste soit 617 099,97 euros représentant des engagements à long terme.

### Conclusion

L'année 2018 a été globalement moins marquée par les difficultés de trésorerie grâce notamment aux acomptes de l'Agence de l'eau Artois Picardie qui sont passés de 20% à 50%. Toutefois la gestion de trésorerie reste un sujet de vigilance permanent. Cette année se solde par un bénéfice net raisonnable qui améliorera le fonds de roulement de l'association. Pour 2019, le budget prévisionnel s'établit à 3 121 000 euros en augmentation reflétant la poursuite du développement de l'association et le renforcement du nombre de partenariats fonciers.



# Nos principaux partenaires

## PARTENARIATS FINANCIERS ET TECHNIQUES



# Nos principaux partenaires

## PARTENARIATS TECHNIQUES







Afin de garantir son sérieux et d'agir en permanence pour le respect de l'environnement, le Conservatoire s'est lancé depuis 2012 dans une démarche de certification EMAS (Eco-Management and Audit Scheme). Il s'agit d'un système de management environnemental dont le but est de mettre en oeuvre des moyens pour maîtriser l'impact des actions du Conservatoire sur l'environnement. Les résultats de cette politique éco-responsable sont communiqués annuellement dans un souci de transparence et d'exemplarité.



**CONNAÎTRE**      **PROTÉGER**      **GÉRER**      **VALORISER**      **ACCOMPAGNER**



Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais  
160 rue Achille Fanien - ZA de la Haye  
62190 Lillers



03 21 54 75 00



accueil@cen-npdc.org



Site web : [www.cen-npdc.org](http://www.cen-npdc.org)  
Blog : [citoyen-de-la-nature.fr](http://citoyen-de-la-nature.fr)



Conservatoire d'espaces naturels  
du Nord et du Pas-de-Calais



Le Conservatoire est membre de :



Principaux partenaires financiers :

